S

QUELQUES NOTES

S 971.4565
Su 98n

SUR LA PAROISSE DE

St CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

—ET SUR SES—

Premiers Colons.

Par l'abbé Ph. H. SUZOR

Imprimé par la Cie. d'Imprimerie d'Arthabaskaville.

1892

th
vi
en
re

179
rer
le
qu
Il f
Co

QUELQUES NOTES

SUR LA PAROISSE DE

St CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

—ET SUR SES—

Premiers Colons.

> Le courage ne consiste pas seulement à braver la valeur d'un ennemi, il se montre encore dans cette fermeté que l'homme de cœur sait déployer pour lutter contre les ennuis, les dégoûts, les privations de l'indigence, et contre ces milie obstacles journaliers qu'un travail dur et opiniâtre seul parvient à surmonter.
>
> L'ABBÉ C. TRUDELLE.

I

CHARLES BEAUCHÈNE.

Le fondateur de la paroisse de St Christophe d'Arthabaska est Charles Beauchène, (1) respectable vieillard, âgé de plus de soixante-dix ans, qui vit encore entouré de ses enfants dont il est chéri et respecté. C'est le 18 mars 1835, qu'il venait planter

(1) M. Charles Beauchène naquit à Bécancour, le 25 décembre 1792, de Charles Beauchène et de Agathe Dehaie. Comme ses parents étaient pauvres, il se vit obligé de laisser la maison paternelle à l'âge de sept ans, pour aller demeurer chez un de ses parents qui le garda jusqu'à sa première communion qu'il fit à onze ans. Il fut ensuite en service jusqu'à l'âge de vingt ans ; c'était en 1812. Comme le pays reclamait à cette époque des bras pour le défendre

61625

sa tente sur les bords de la rivière Nicolet, (2) à dix arpents environ de l'église paroissiale aujourd'hui bâtie sur le versant d'une montagne que l'on connaissait alors sous le nom de Mont Christo. On croit généralement que c'est ce qui a valu à la paroisse le choix du patron dont elle porte le nom. Il avait avec lui un nommé Morrisset (Olivier) qu'il avait amené de Gentilly, comme *engagé*. Un cheval, une voiture, une hache, seize piastres en argent et quelques meubles de ménage faisaient toute sa richesse.

Ce n'était pourtant pas la première fois qu'il met-

---

contre d'injustes agresseurs, il fut désigné par le sort pour prendre les armes, et ce ne fut qu'après deux années de service qu'il revit sa paroisse natale.

En 1819, M. Charles Beauchène épousa Marguerite Le Vasseur dont il eut neuf enfants qu'il nomma Elzéar, Néré, Cyrille, Urbain, Zoé, Rose de Lima, Schoslastique et Charles, ce dernier mourut en bas âge, à Bécancour. Aussitôt après son mariage, on l'installa comme traversier à la rivière Bécancour où, pendant douze années consécutives, il remplit cet office à la grande satisfaction de tous les voyageurs. C'est pendant ce laps de temps qu'il réalisa une somme d'argent suffisante pour acheter une terre.

En 1831, il allait se fixer à Gentilly comme cultivateur, mais le bonheur qu'il s'était acquis par un dur et pénible travail, et qu'il se promettait dans sa nouvelle position, ne fut pas de longue durée. Il y avait à peine quelques mois qu'il était possesseur de la terre, qu'on lui signifia des redevances dont elle était grevées, et qu'il se vit dans l'obligation de payer indépendamment du prix du fonds. Toutes ses épargnes furent sacrifiées, et c'est à la suite de ces revers qu'il prit la route d'Arthabaska.

(2) La rivière Nicolet, en traversant le canton d'Arthabaska, se divise en deux branches, l'une allant au Sud-Ouest, l'autre au Nord-Est, connue sous le nom de Rivière au Loup. C'est cette dernière que M. l'abbé Trudelle dit avoir été remontée avant 1830, par un nommé David Prince qui prit, dans les pointes de Bulstrode, une terre qu'il céda ensuite à Louis Héon et à Hubert Doiron qui s'établirent dans ce canton à cette époque. Mais comme les terres de ces derniers sont bien en dehors du territoire de la paroisse de St-Christophe, je n'hésite pas à donner à M. Chs. Beauchène, l'honneur d'avoir été son fondateur.

tait le pied sur la terre des Bois Francs, (3) car il était venu, quelques jours auparavant, faire l'exploration de ces lieux qui étaient la Californie du temps. Il avait été tellement frappé de la grosseur et de la hauteur des arbres gigantesques qui s'offraient à ses regards et qui annonçaient une terre propre à toute espèce de culture, qu'il s'était dit : C'est ici que je viendrai vivre et mourir. Aussi, quand au retour de son voyage, il revit sa femme et ses amis, il leur dit, avec une joie mêlée de tristesse : J'ai trouvé le pays si beau que je pars de suite pour aller m'y fixer.

Les préparatifs du voyage furent bientôt terminés, le trajet de Gentilly à la rivière Nicolet se fit assez heureusement ; et le 18 mars au soir, les échos du mont Christo répétaient au loin le bruit de la hache d'un bûcheron qui s'attaquait aux grands arbres de la forêt, puis un énorme tronc roulait avec fracas sur le sol. Une heure plus tard, un gros feu était allumé, qui réchauffait nos deux hardis défricheurs.

---

(3) Dès avant l'année 1830, on connaissait déjà, dans les paroisses du Sud du district des Trois-Rivières, l'existence de cette partie des Cantons de l'Est, que l'on a si promptement appelée les Bois-Francs. Plusieurs fois, des chasseurs canadiens avaient pénétré dans les magnifiques forêts de Somerset et de Stanfold, et les avaient parcourues dans toutes les directions. Ils avaient admiré ce pays immense, dont l'orme, l'érable et le noyer faisaient le plus bel ornement et que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princière.

Aujourd'hui encore ceux qui visitent pour la première fois, les parties de cette forêt que les colons n'ont pas attaquées, ne peuvent s'empêcher d'éprouver les mêmes impressions, et sont souvent tentés de s'écrier avec un de nos poëtes :

O mon pays ! de la nature
Vraiment tu fus l'enfant chéri !

D'abord, le nom de Bois-Francs ne fut donné qu'aux seuls cantons de Somerset, Stanfold et Arthabaska, depuis, cette dénomination s'est étendue aux cantons d'Inverness, Halifax, Bulstrode, Chester, Warwick, Ham et Wotton.

Quels noms, va-t-on dire, et quel pays ! *Honni soit qui mal y pense*, il ne faut pas croire, en voyant tous ces noms de lieux à la figure bretonne, qu'il s'agit de l'établissement des Iles Britanniques ; la langue française presque seule se fait entendre dans ces lieux, et l'air qu'on y respire est l'air de la patrie.

L'ABBÉ C. TRUDELLE.

Ils passèrent la première nuit dans la forêt, n'ayant pour abri que le ciel, et pour lit la terre humide et glacée du printemps.

Les choses ne pouvaient pas en rester là bien longtemps, aussi, le lendemain, dès la pointe du jour, Beauchène se mit à l'ouvrage avec son homme, pour construire une cabane en bois rond. C'était la manière ordinaire et la plus expéditive, chez les colons, pendant assez longtemps, de se mettre à couvert du vent, de la pluie, de l'ardeur du soleil et des autres incommodités du temps. Jusqu'à ces dernières années, on voyait de distance en distance, de ces modestes demeures qui conservaient encore le cachet des premiers temps de l'établissement des Cantons de l'Est; mais à mesure que le défrichement se fait, elles disparaissent, et aujourd'hui, c'est à peine si l'on en voit une ou deux dans plusieurs paroisses.

II

UNE AGRÉABLE SURPRISE.

> Ce sont eux qui, en dépit de grands et de nombreux obstacles, par leur courage et sans aucune protection, ont tracé aux autres la route.
>
> LE CANADIEN ÉMIGRANT.

Etre seuls au milieu d'une vaste forêt, sans cesse exposés aux visites malencontreuses des bêtes sauvages qui en avaient depuis nombre d'années la possession, c'était là pour nos deux pionniers une position qui n'était pas des plus enviables. Ils avaient eu, à la vérité, le courage et la force de briser tous les liens qui les retenaient au pays de leurs amis, mais auraient-ils des imitateurs ? Ne seraient-ils pas encore bien des années sans avoir des voisins pour partager leurs privations, et les secourir au besoin ? C'était autant de questions qu'ils se faisaient à eux-mêmes, mais auxquelles la Providence se char-

gea de donner une réponse qui ne se fit pas attendre.

La nouvelle du départ de Beauchène s'était répandue dans sa paroisse et ailleurs, et son exemple en avait engagé plusieurs à le suivre. Mais eût-il jamais la pensée que la trace encore fraîche de ses pas servirait à guider de nouveaux pionniers de la colonisation ! C'était pourtant bien vrai. Ils étaient à travailler de leur mieux, Morisset et lui, quand ils entendirent dans le lointain des cris de joie. Nos premiers parents dans le paradis terrestre, ne furent pas plus surpris, quand leurs oreilles furent frappées par un langage encore inouï dans ce lieu. Holà ! mes amis, Holà ! mes braves, répétèrent les échos de la montagne. (4) Bien venus, bien venus, leur répondent Beauchène et Morisset. Inutile de dire que les travaux furent suspendus pour fêter l'arrivée de nos braves qui étaient au nombre de seize. Ils venaient de Gentilly et des Grondines, les uns pour voir du pays, les autres pour s'établir : de ces derniers, étaient Joseph Lavigne, Louis Lavigne et Louis Garneau qui paraissait être le chef de la caravane. C'était le 21 mars 1835.

On s'amusa, on rit beaucoup, puis, après avoir bu et mangé, parlé de choses et d'autres, vint la question de savoir où chacun se fixerait pour travaillier. Quant à vous, Beauchène, dit Garneau, vous êtes ici le premier,c'est à vous de choisir votre terre, et nous nous mettrons à côté de vous. C'était bien là une manière patriarcale. Abraham et Loth, son neveu, ne faisaient rien de mieux de leur temps. Chacun prit donc ce qui lui convenait, sans difficulté, et l'on promit de s'aider comme des frères, au besoin.

Or le temps du sucre pressait. Que de belles et grandes érables qui n'attendaient que le signal pour

---

(4) Dans les premières années de l'établissement des Cantons de l'Est, on désignait généralement la paroisse actuelle de St-Christophe sous le nom de "la montagne" : les gens disaient généralement : nous avons été à "La montagne," nous irons à "La montagne."

donner à nos colons le nécessaire et l'utile. D'un autre coté, il aurait fallu penser à se loger : comment séjourner longtemps dans la forêt, sans abri ! Comme on ne pouvait pas tout faire à la fois, on tint conseil pour examiner les moyens à prendre pour se tirer d'embarras. Toutes choses bien pesées, il fut convenu que tous travailleraient à construire une cabane commune et l'habiteraient pour quelque temps. Pour Beauchène, il profita de la bonne volonté des nouveaux venus pour aller chercher, avant la débâcle, sa femme et ses enfants au nombre de six, qu'il avait laissés dans Bécancour.

——o:o——

III

UN VOYAGE MALHEUREUX.

> Lorsqu'il veut sauver sa femme et ses enfants, de même que sur le champ de bataille, le canadien est un héros.
>
> L'ABBÉ C. TRUDELLE.

De retour de son premier voyage aux Bois-Francs, Beauchène avait fait à sa femme un rapport aussi exact que possible de ce qu'il avait vu, et des espérances qu'il nourrissait pour l'avenir. Il lui avait surtout répété plusieurs fois, qu'il ne voulait pas la contrister en la forçant de s'enfoncer dans une forêt où l'attendaient les souffrances et les privations de tout genre. Il fallait en effet y regarder deux fois, car il avait avec sa femme, six enfants en bas âge, et ce n'était pas une petite entreprise de monter une famille à travers les arbres, et de compter ensuite pour la faire vivre, sur la fécondité d'une terre en bois debout, sans autre appui que son courage. Humainement parlant, c'était une entreprise hasar-

deuse et téméraire, mais il comptait sur Celui qui donne du pain aux petits oiseaux, et ne permet jamais que ceux qui placent en lui leur confiance manquent du nécessaire.

La femme de Beauchène avait tout compris et voulait à tout prix l'exécution d'un projet qu'elle prévoyait devoir leur porter bonheur. D'ailleurs, elle savait que c'était le désir de son mari et c'était assez pour elle ; il y a tant de grandeur d'âme dans la femme canadienne lorsqu'il s'agit de prouver sa fidélité à celui qu'elle a promis de servir et d'aimer après Dieu ! Aussi, quand l'heure du départ eût sonné, elle s'embarqua gaiement, faisant avec générosité le sacrifice de sa famille et de sa paroisse où elle avait passé de si beaux jours.

Je n'entreprendrai pas de raconter ici les fatigues et les misères qu'endurèrent nos hardis voyageurs dans ce trajet, de Gentilly à la rivière Nicolet ; qu'il me suffise de dire qu'il y avait encore à certains endroits quatre pieds de neige, et pour les guider dans la route qu'ils avaient à parcourir, quelques traces de raquettes seulement. Notre pionnier me racontait à moi-même qu'il lui est arrivé plusieurs fois, dans ce mémorable voyage, de perdre de vue son cheval qui traînait sa femme et ses enfants. Il lui fallait alors, tantôt secourir avec peine l'animal embourbé jusqu'aux oreilles, tantôt lui frayer un passage à travers les branches toujours prêtes à l'aveugler.

Quoique partie de Bécancour à la première aurore, le jour était déjà sur un son déclin, que notre caravane était encore à une grande distance des premières habitations qui se trouvaient dans les pointes de Bulstrode. Que de noires pensées se présentèrent alors à l'esprit du père et de la mère. D'un côté, ils voyaient leur animal perdre des forces, de l'autre, l'obscurité qui allait grossissant à chaque instant. Quelle triste perspective devant eux ! Passer la nuit dans la forêt sans abri, exposés eux et leurs enfants à y périr. Je me vis alors, me dit encore notre pi-

onnier, dans une des plus critiques circonstances de ma vie, et instinctivement, j'élevai mes yeux et mes mains vers notre mère Marie que je savais n'avoir jamais été invoquée en vain.

Sa prière fut entendue et ses vœux exaucés. A une heure avancée dans la nuit, grâce à la lumière des étoiles qui étincelaient dans le firmament, (et qui sait si ce n'était pas quelques-unes des douze que l'Esprit Saint nous dit former diadème sur la tête de la mère de tous les hommes.) nos voyageurs frappaient à la porte de François Marchand leur parent, et recevaient un franche hospitalité, comme les canadiens savent toujours en donner dans l'occasion. Après un repas frugal dont l'appétit fit le principal assaisonnement, les quelques heures qui restaient pour le sommeil furent bien employées. Mais il fallait penser à parvenir au terme du voyage, et il y avait encore quatre grandes lieues à faire pour arriver à la cabane de bois rond, la seule habitation de St Christophe, le 23 mars 1835. Nos voyageurs se mirent donc en marche dès le matin du lendemain et ce ne fut que dans l'après-midi bien tard, qu'ils arrivèrent à la rivière Nicolet.

Une épreuve attendait là notre pionnier. Grand fut d'abord son désappointement, quand il s'aperçut que la débâcle était faite, et qu'il lui fallait faire un très long détour pour aller déposer ses enfants sur la rive opposée ; mais plus grande encore fut son inquiétude, quand il vit son animal, sur lequel il comptait pour opérer les premiers travaux de défrichement, tomber épuisé et perdre son sang par de larges plaies. On comprend sans peine qu'il avait dû se heurter bien souvent contre les arbres à travers lesquels il avait passé. Tous les soins possibles lui furent prodigués, mais ce fut peine inutile, Cardin (5) mourut quelques heures plus tard.

——o:o——

(5) C'était le nom auquel répondait le cheval.

IV

UN NOUVEAU MALHEUR.

Alors on se souvient de tout ce qu'on aima
Des sites enchanteurs dont l'aspect nous
[charma.

DELILLE.

Ces premières aventures que je viens de raconter, étaient bien capables de porter le découragement au cœur d'un homme qui n'eut eu que peu d'énergie, mais comme l'a dit si bien celui qui nous a fourni l'épigraphe du chapitre précédent : " lorsqu'il veut sauver sa femme et ses enfants, de même que sur le champ de bataille, le canadien est un héros." Beauchène supporta donc chrétiennement ses premiers malheurs, et se préparait par là, à en recevoir de nouveaux qui ne tardèrent pas à fondre sur lui, comme nous allons le voir.

Pour un colon qui venait se fixer dans la forêt, il n'y avait que deux branches d'industries pour se procurer les choses de premières nécessités, le salin(6) (salt) et le sucre ; et par bonheur, elles trouvaient dans les Bois-Francs de nombreux aliments. Notre pionnier dut donc recourir de suite à cette providence qui lui était offerte pour assurer sa vie et celle de sa famille. Hâtons-nous de dire qu'il fut amplement payé de ses peines. En bien peu de temps il se vit en possession de plusieurs centaines de livres de sucre et de plusieurs quintaux de salin.

Mais ce n'était pas tout, une fois ces objets de commerce en mains, il fallait en disposer pour avoir des provisions, et ce n'était pas chose facile. De quelque coté que le défricheur tournait ses regards,

(6) Le salin ou le salt, comme l'appellent encore aujourd'hui les colons, est le produit brut que l'on obtient en faisant évaporer jusqu'à siccité la lessive des cendres de l'orme, de l'érable, du merisier etc.....La potasse est le salin calciné. Le salin se fait à peu près comme le sucre.

il lui fallait entreprendre un voyage de plusieurs jours, pour avoir un peu de farine en échange de ses produits. Encore ne pouvait-il que porter un léger fardeau et parce que les chemins qu'il avait à parcourir étaient difficiles, souvent impraticables, et parce que l'estomac n'avait pour se soutenir qu'une faible et assez chétive nourriture.

Beauchène se mit donc à ruminer de son mieux, pour savoir ce qu'il allait faire pour tirer avantage d'un beau quart de salin qu'il avait devant lui. Il n'y avait pas de temps à perdre, car les provisions commençaient à diminuer Or, tout en ruminant, il se rappela qu'en passant à Bécancour, le capitaine Landry lui avait dit : Beauchène, si vous m'apportez du salin, je vous le paierai un bon prix. D'un autre côté, son curé, le Revérend M. Dion, qui voulait encourager ses premiers efforts, lui avait soufflé à l'oreille : vous m'apporterez du sucre et je vous le paierai bien. Bonne affaire se dit notre pionnier en lui-même, je vais descendre en bas, et je reviendrai avec du pain et du lard.

Mais Cardin était mort. Carabin, qui l'avait remplacé, n'avait pas eu meilleur chance, il fallait imaginer un nouvel expédient pour voyager, et il fut bientôt trouvé. Un beau pin gisait par terre, on ne sait depuis quand, à quelques arpents de sa cabane ; il s'en fit un canot. Comme il avait manié l'aviron pendant douze ans, sur la rivière Bécancour, il n'était pas en peine pour faire courir sur la rivière Nicolet, la frêle embarcation.

Les préparatifs du voyage terminés, Beauchène montait un beau matin sa pirogue avec son fils ainé, âgé de neuf ans, portant avec soin deux cents livres de sucre pour son ancien curé et trois quintaux de salin pour son vieil ami. Pendant la route, tantôt les oiseaux des bosquets mêlaient leurs gazouillements aux chansons qu'il fredonnait pour se distraire, tantôt il admirait les beautés que la main du Seigneur avait distribuées dans ces lieux avec tant de profusion.

A quelques milles de la cabane, il aperçut de la fumée qui s'élevait audessus des arbres ; (7) il s'arrêta pour voir ce que c'était, et trouva des sauvages occupés à travailler des paniers. Après quelques paroles que ces enfants des bois voulurent bien échanger avec lui, sur les écueils qu'il devait éviter, il reprit son aviron pour continuer sa route. Les choses allaient à merveille, le canot glissait légèrement sur l'onde pure et paisible, quelque fois la pensée de revoir encore bientôt ses parents, ses amis, la vieille église où il avait prié si souvent venait rafraichir son âme ; plus tard, il semblait se voir déjà, de retour de son expédition, avec sa femme et ses enfants, il était au comble du bonheur.....Mais hélas ! un malheur inattendu devait-il si vite empoisonner tant de joies !!

Pendant que Beauchène et son fils s'amusent à regarder autour d'eux, le canot va se heurter contre une roche qu'ils n'avaient pas aperçue, et chavire à l'instant. Le ciel fut alors témoin d'une de ces scènes dont on peut se faire une idée, mais que la plume est impuissante à décrire. Après un moment de silence, deux cris se font entendre, les cris de la douleur : Mon Dieu ! Mon fils ! Les échos d'alentour eurent à peine le temps de les répéter que d'un saut, le père s'élance à l'endroit où son cœur lui dit que son fils vit encore Aussi prompt que l'oiseau, il plonge au fond de l'eau et retire l'enfant qu'il va porter entre ses bras, sur le rivage.

Ce n'est qu'alors qu'il put respirer un peu et réfléchir sur les dangers qu'il avait couru et la perte qu'il venait de faire Pour un riche c'était peu de chose, mais pour lui c'était beaucoup. Il perdait le fruit de toutes ses sueurs et d'un temps où tous les moments étaient précieux. S'il n'eut consulté que le penchant de l'homme, il se fut désespéré, et qui sait ce qui serait arrivé..... .....

(7) Il rencontra des sauvages sur une éminence, à une petite distance de la terre que possède aujourd'hui le docteur Landry, dans la paroisse de St-Albert.

mais il se rappela qu'il était chrétien et qu'il devait se comporter en chrétien.

Pour le salin, il était perdu sans ressource ; il ne fallait plus y penser, le sucre il pouvait en retirer quelque chose. Allons, dit notre pionnier, du courage, il ne faut pas laisser se perdre le bien que Dieu nous a donné dans sa bonté. Il prend son fils, va le porter sur une roche voisine de l'endroit où le malheur l'a visité, lui met en mains une corde qu'il se passe autour des reins et lui dit : " quand tu verras que j'ai atteint le fond de l'eau, tu me retireras doucement, le peu d'aide que je recevrai de toi, me favorisera beaucoup." La tentative réussit on ne peut mieux. Après quelques quarts d'heure de travail, le sucre était sauvé, le canot était à flot, et nos deux navigateurs continuaient leur voyage.

Il était nuit quand ils arrivèrent, humides jusqu'aux os, chez le père Gélinas bien connu dans les premiers temps de l'établissement des Bois-Francs. Là, ils reçurent une hospitalité d'autant plus généreuse que leur position excitait la sympathie des cœurs compatissants, et celui de M. Gélinas en était un qui avait donné ses preuves depuis longtemps.

Le lendemain, Beauchène était à Bécancour et racontait ses malheurs à ses parents et à ses amis. On lui fit des générosités, on l'encouragea de toute part, et sans tarder, notre pionnier reprenait la route de sa cabane où l'attendait sa femme et ses enfants.

——o:o——

V

UN AMI GÉNÉREUX

> A quoi bon tant d'amis, un seul suffit quand il nous aime.
>
> FLORIAN.

Triste arrivée que celle d'un homme qui s'attendait de revenir de voyage avec amples provisions, et qui revoit sa maison, presque les mains vides. Beauchè-

ne rapportait bien à la vérité, de quoi nourrir sa famille pendant quelques temps, mais il n'avait pas compensé ses pertes. tant s'en faut. Puis le temps de semer approchait, et pour semer il faut avoir du pain. Il se trouva donc encore une fois dans une position bien critique, toutefois il en sortit bientôt, par un de ces évènements que la Providence ménage assez souvent, pour la récompense de ceux qui ont mis en elle leur pleine et entière confiance.

A six milles de sa cabane, vivait presqu'ignoré de tout le monde, un homme de courage et d'énergie dont le nom restera gravé dans le cœur de notre fondateur, et de plusieurs autres qui ont eu l'occasion d'apprécier ses qualités. Son nom est M. James Goodhue, père de James Goodhue, écuyer, actuellement établi dans Arthabaskaville, et bien connu dans les Cantons de l'Est, par les services importants qu'il a rendus et qu'il rend encore aux colons de St.-Christophe et des environs.

Or le père Goodhue, (8) comme on l'appelait alors, avait su, je ne sais comment, qu'il avait un voisin; Beauchène, de son côté, avait appris cette même nouvelle avec une joie d'autant plus grande qu'il se trouvait dans l'adversité, et qu'il espérait trouver un protecteur capable de le tirer du mauvais pas où il

---

(8) En 1853, je faisais la visite de ma paroisse, accompagné de messieurs les marguilliers de l'œuvre, lorsque rendu chez M. Jean Labri qui avait la terre de F.-X. Buteau, ecr, aujourd'hui, quelqu'un proposa de nous rendre chez M. Goodhue, père, pour lui faire une visite. J'acceptai volontiers la proposition qui me souriait d'autant plus que je connaissais de réputation le vénérable vieillard, et que j'étais bien aise de faire sa connaissance d'une manière plus intime. Nous fûmes bien reçus, bien traités et bien fêtés. Après quelques instants de conversation, il retira d'un grand coffre qui respirait l'abondance, un billet de banque qu'il me présenta en signe de reconnaissance pour le plaisir que nous lui avions causé.

En laissant la maison de M. Labri, nous entrâmes à cette époque en pleine forêt. Aujourd'hui nous voyons, à partir de là, une chaîne d'habitation, qui n'a pas moins de dix-huit milles de longueur, et qui traverse deux paroisses, St-Paul de Chester et les Sts. Anges de Ham. La première possède un prêtre résidant, la seconde est encore à l'état de mission.

était tombé. Il est si doux d'épancher son cœur dans celui d'un ami qui peut nous faire du bien ! Il part donc un bon matin, pour se rendre à travers la forêt chez son voisin, la hache au bras, et l'espérance dans l'âme. Après quelques heures de marche, il arriva, et quelle ne fut pas sa surprise de voir devant lui une terre en grande partie défrichée, des animaux en assez grand nombre, et surtout de recevoir l'accueil que se serait fait deux frères éloignés depuis longtemps l'un de l'autre.

" Bonjour mon brave, lui dit son hôte en l'abordant : il y a longtemps que je désirais voir quelqu'un prendre possession de ces belles forêts que j'habite seul avec les bêtes sauvages, depuis plusieurs années. Je vous félicite de votre courage, et je vous souhaite persévérance dans vos résolutions. Si je puis vous être utile en quelque chose, je serai très heureux de le faire " A merveille, se dit en lui-même notre pionnier, les choses vont à merveille ; C'est évidemment la Providence qui m'amène ici. Il disait vrai, car après plusieurs pourparlers sur sa famille, le lieu de sa naissance, les circonstances qui l'avaient engagé à laisser le fleuve, et ses dernières aventures, il ne tarda pas à se convaincre que les belles paroles qui venaient de lui être adressées, allaient recevoir leur accomplissement.

" Je suis sensible à tout ce que vous venez de me raconter, répliqua l'hôte, et je bénis la Providence de m'avoir mis en état de vous secourir. Je vais vous donner des provisions pour vous et votre famille, à la seule condition que vous viendrez travailler pour moi dans le temps des foins, avec un de vos fils." L'offre était on ne peut plus généreuse, elle fut acceptée de suite et notre fondateur promit d'être à son poste au jour marqué.

Comme il n'était pas facile de traverser la forêt en voiture, il fut convenu qu'on chargerait un bâtiment pour transporter les vivres. Ce n'était pas à coup sûr le *Québec* de la compagnie Richelieu, il n'y avait pas encore assez de capitaux dans les Bois-Francs

pour le construire. En eût-on trouvé de suffisants, le lit de la rivière Nicolet n'était pas assez profond pour le recevoir. Ces deux conditions eussent-elles été réalisables, le génie de l'homme n'osait pas encore aspirer à ces productions de l'art qui font aujourd'hui la gloire des Canadiens-Français. Force fut donc de se montrer plus modeste, et l'on eut tout simplement recours à un canot dont la vue réjouissait le cœur de nos premiers colons, quand il apportait du pain, tout aussi bien que ces palais flottants du St. Laurent portent la joie dans l'âme des citadins, quand ils leur arrivent au printemps, pavoisés et chargés de fruits.

Quand le canot fut prêt à faire voile vers la cabane de Beauchène, il avait à son bord 200 livres de farine, 10 minots de patates, 80 livres de lard, 50 livres de bœuf, une meule de fromage, 25 livres de beurre, outre plusieurs effets tels que savon, chandelle etc..... qui ont leur utilité dans la famille Nos deux nouveaux amis, après s'être fait des souhaits réciproques, se séparèrent en se criant d'aussi loin qu'ils purent s'entendre : Au revoir.....Au revoir.

Cet acte de générosité qui fait hautement l'éloge de celui qui en est l'auteur, fit l'avenir de notre pionnier qui de retour chez lui, se mit à défricher sa terre et à l'améliorer chaque année. Avec ses revenus il se procura non seulement le nécessaire, mais il put encore faire des épargnes qui l'ont mis en lieu de vivre heureusement jusqu'à la fin de ses jours.

Mais hélas ! il ne peut y avoir de bonheur complet sur la terre ! juste au moment où il allait jouir du fruit de ses travaux, le Seigneur lui envoyait une de ces épreuves dont la religion seule peut adoucir l'amertume. La mort lui enlevait au milieu de l'été dernier, sa bonne et vertueuse épouse qui avait partagé avec lui, pendant près de cinquante ans, ses plaisirs et ses peines. En effet, voici ce qu'on lisait dans l'UNION DES CANTONS DE L'EST du 18 juillet 1867 :

Décédée à St-Christophe, le 7 du courant, à l'âge de 68 ans, Marguerite Le Vasseur, épouse de Charles Beauchène, premier colon de cette paroisse. C'est le 18 mars 1835, qu'elle venait avec son époux et une famille qui se composait de six enfants planter sa tente sur les bords de la rivière Nicolet, à dix arpents environ de l'église actuelle. Pendant les 32 années qui se sont écoulées entre son arrivée dans les Cantons de l'Est et sa mort, elle n'a pas cessé un instant de donner à ses enfants, l'exemple de la pratique des vertus chrétiennes qui font les bonnes mères de famille. Aussi, Dieu, pour la récompenser, a fait grandir à ses côtés, ceux qu'elle avait tant aimés. Elle a eu la consolation de recevoir les secours de la religion, et de rendre le dernier soupir, entourée de toute sa famille qui la regrettera longtemps. Elle a été inhumée le dix du courant, dans le cimetière de la paroisse de St-Christophe. R. I. P.

Dormez en paix femme au cœur noble et courageux, et vous bon vieillard, qui avez été trouvé digne de son amitié durant sa vie, vivez heureux sur la terre que vous avez arrosée si souvent de vos sueurs et de vos larmes, entouré de l'estime et du respect de vos enfants. Mais lorsque la mort viendra mettre un terme à votre existence, je voudrais que l'on gravât sur la pierre qui couvrira vos cendres, au-dessous de votre nom, ces mots.

Labor omnia vincit.

Le travail triomphe de tout.

—— o:o ——

VI

LOUIS GARNEAU.

Il avait foi dans un meilleur avenir ;
la richesse du sol le lui garantissait.

L'ABBÉ C. TRUDELLE.

Je ne puis laisser passer l'occasion de payer un juste tribut d'estime à la mémoire d'un homme qui n'est plus aujourd'hui, mais qui fut le compagnon fidèle et l'ami de Charles Beauchène, le fondateur de la paroisse de St-Christophe, et qui joua un grand rôle dans les premières années de son établissement. Je veux parler de Louis Garneau. Que les noms de ces deux hommes que l'affection tenait unis pendant

leur vie, vivent à jamais dans l'esprit des générations qui viendront fouler la terre qu'ils ont acquise à leurs enfants, au prix de tant de sacrifices.

Louis Garneau naquit aux Grondines, le 15 février 1796, de Gabriel Garneau et de Françoise Trottier. Dès l'âge le plus tendre, ses parents remarquèrent en lui l'amour des voyages, et cette inclination leur parut, avec le temps, tellement invincible, qu'ils ne crûrent pas prudent de le réprimer tout à fait. A douze ans, après qu'il eut fait sa première communion, il laissa la maison paternelle pour le Haut Canada où il passa vingt-quatre ans. Pendant cet espace de temps, il exerça le métier de charpentier de navires et de calfat. Son fils me montrait encore, il n'y a pas longtemps, l'instrument dont il se servait alors, et qu'il conserve soigneusement. Ce fut pendant ses voyages qu'il contracta les fièvres tremblantes, qui l'incommodèrent beaucoup dans ses travaux de défrichement, et qui contribuèrent en grande partie, à le conduire au tombeau.

Enfin, après vingt-quatre ans de pérégrinations, il revoyait sa paroisse natale ; mais, comme la plupart des grands voyageurs, le gousset peu garni. C'est alors que, pour travailler à son avenir, il prit une terre dans un endroit que l'on nommait dans le temps, la Rivière Blanche, aujourd'hui la paroisse de St.-Casimir, dans le district de Québec. Il y demeura trois ans, sans faire fo tune. Or, à cette époque, on parlait fortement des Bois-Francs comme devant donner, à ceux qui les habiteraient, du lait et du miel en abondance. Encouragé par les conseils qu'il recevait de ses amis, il se décida à vendre sa terre pour payer les dettes qu'il avait contractées, et quelques jours après, il prenait la route d'Arthabaska, où il arrivait, comme je l'ai dit, le 21 mars 1835. Il avait avec lui un fusil, une hache, vingt piastres en argent, un sac de farine, un baril de lard, mais avec tout cela un courage capable de lui faire surmonter tous les obstacles ; car ayant été instruit à l'école de

l'expérience, " il avait foi dans un meilleur avenir, la richesse du sol le lui garantissait."

Je ne dois pas oublier qu'il avait amené avec lui un engagé du nom de François Martin, l'homme le plus travaillant, au dire des colons, que l'on eut jamais rencontré. Lorsqu'il se rendait au travail ou qu'il en revenait, quelque course qu'il eût à faire pour obéir à son maître, il allait toujours un train de poste. Si quelqu'un voulait l'amuser : " *Satan bougre*, disait-il (c'était son expression favorite), ne voyez-vous pas devant nous le besoin qui nous commande, il faut travailler si nous ne voulons pas que la misère nous gagne."

Or, François Martin était un fumeur de renom ; vous l'eussiez entendu venir de huit arpents à la ronde, au bruit qu'il faisait pour allumer, avec sa pierre et son briquet (batte-feu), car il allumait souvent, sans pourtant jamais s'arrêter. Si l'on me demande comment il se faisait qu'il dépensât tant de tabac dans un pays qui n'en produisait pas encore, je répondrai de suite que notre homme n'était pas difficile. Quand il était pressé par l'ouvrage, il fumait des feuilles de patates. S'il pouvait avoir un moment de loisir, on le voyait grimper à la tête des hêtres ou des ormes, pour aller, disait-il, approvisionner sa tabatière.

Quelqu'un qui ne connaissait pas son stratagème, lui demandait un jour la faveur de *charger* dans sa blague. Par malheur, notre fumeur était occupé, très occupé dans le moment, et quand il était à l'ouvrage, il n'était pas aisé de le distraire. Comme notre importun faisait des instances : *Satan bougre*, lui dit Martin, d'un ton brusque, si vous voulez fumer absolument, allez chercher ma tabatière et servez-vous, je l'ai laissée dans la tête des grands arbres que vous avez devant vous.

On comprend sans peine, que Louis Garneau aimait un serviteur si fidèle, surtout dans les circonstances, où le temps était si précieux Il faut dire aussi, qu'ils étaient bien tous deux pour s'accorder

sur ce chapître. S'il est vrai de dire, tel père tel fils, on peut ajouter ici avec justesse, tel maître tel serviteur, car Louis Garneau était un travailleur infatigable. Il n'était pas rare de le voir à l'ouvrage avant l'aurore, et de l'y trouver encore aux étoiles du soir.

Cela ne l'empêchait pas d'*allumer* quelques fois dans la journée, pour faire reposer la bête comme il disait. Alors, il avait toujours quelques mots pour rire, et faire oublier les fatignes, car il avait un cœur d'or. C'est ici le temps de parler de son âme compatissante, qui s'intéressait toujours aux malheureux. Quand, à force de travail, il eut amassé quelque chose, il n'avait pas de plus grand plaisir que de partager son repas avec ceux qui avaient faim. Que de fois l'on a vu des voyageurs venir frapper à sa porte le jour et la nuit, et recevoir une hospitalité prévenante et généreuse.

On lui entendait dire souvent que dans le monde il faut s'aider et se secourir mutuellement, et il n'était pas rare de le voir mettre sa morale en action en faveur de l'infortune. Il n'y avait pas jusqu'aux petits oiseaux avec lesquels il partageait le bien que Dieu lui donnait dans sa bonté. Quand après la récolte, on parlait de glaner dans les champs les épis échappés à la vigilance des moissonneurs, il s'y opposait en disant: "ne faut-il pas que ces petites créatures du Bon Dieu trouvent aussi de quoi manger ; laissez ces épis pour eux ; Dieu saura nous en donner assez sans ceux-là."

C'était en 1837, Louis Garneau, qui voyait que son affaire allait bien, voulut prendre une compagne, qui partageât avec lui les fatignes de la vie de défricheur. Le cinq février de la même année, il épousa dans l'église de Gentilly, Archange Roberge qui avait un enfant adoptif âgé de huit ans, qu'il a toujours considéré comme son fils. Il s'appelait Joseph, et vit encore, à la tête d'une belle et nombreuse famille. Cet acte solennel de la vie du chrétien parut être pour notre pionnier une ère nouvelle de bon-

heur et de prospérité, et depuis le jour où il s'unit à celle qu'il aimait, les choses allèrent de mieux en mieux. Dieu bénissait visiblement son travail et ses champs qui lui rendaient chaque année, avec usure, les grains qu'il leur confiait, le printemps. On m'assure qu'il a récolté, les premières années qu'il a passées dans les Bois-Francs, jusqu'à deux cents minots de beau blé que les cultivateurs des grandes paroisses venaient acheter et payaient un grand prix. Ceci me rappelle une anecdote, que je me hâte de raconter pour ne pas l'oublier.

Louis Garneau et sa femme étaient allés se promener un jour, je ne sais où, lorsque le petit Joseph, resté seul à la maison avec l'*engagé* François qui dans le moment était à l'ouvrage, vit arriver à la porte de la cabane deux gros hommes, aux allures toutes canadiennes. Bonjour, bonjour ! " Bonjour, répondit l'enfant." On s'approche du poële, on se chauffe, car c'était en hiver et il faisait un gros froid. On regarde de tout coté, pas d'homme, pas de femme, dans la maison ; il n'y a qu'un enfant. Enfin on s'annonce. A-t-on du blé à vendre ici, mon petit ? demande un des deux étrangers. " Oui, mais papa n'est pas ici." Quand viendra-t-il ? " Je n'en sais rien." Il ne faut pourtant pas s'en retourner les poches vides, disent en se regardant ces derniers. Tiens vois-tu, mon enfant, ces beaux écus, en lui montrant des pièces d'argent, c'est pour avoir du blé que nous les avons apportés, il ne tient qu'à toi d'en être le maître, pour du blé. L'enfant hésite quelque temps, tout en regardant les écus, et les trouvant de son goût. Il aurait bien voulu les avoir sans déplaire à ses parents, et il hésite encore. A la fin il ne peut résister à la pensée de posséder tant d'écus à la fois, et il consent à livrer vingt-cinq minots de blé, pour cent écus.

Le marché fini, on mesure le grain, les écus sont comptés fidèlement, et nos deux acheteurs reprennent la route des pointes de Bulstrode, où ils devaient aller passer la nuit chez quelqu'un de leurs

amis. Il faut voir si l'enfant était fier. Cent écus, cent écus à la fois ; il n'en avait jamais tant vu. Quelle bonne affaire, quelle belle affaire ! Il était encore à contempler son trésor quand Martin entre dans la maison. Il ne peut en croire ses yeux ; les comment et les pourquoi pleuvent sur la tête du petit Joseph : *Satan bougre* où as-tu pris cela ? que va dire ton père ?.....Ce ne fut qu'après plusieurs quarts d'heure de questions et de transquestions que le calme se rétablit.

Joseph avait les écus, c'était le principal et il les tenait dans un sac pour les présenter à son père aussitôt qu'il arriverait. Louis Garneau arrivait en effet quelques heures après la comédie dont le récit le fit bien rire.

L'anecdote que je viens de raconter ne se rattache pas aux premiers temps de la colonisation dans St-Christophe, car comme on peut le concevoir facilement, les terres étaient alors bien avancées, et nos premiers pionniers avaient acquis un bien-être que l'on eut cherché en vain, quand ils commençèrent leurs travaux de défrichement. Ils n'eurent pendant longtemps que peu d'animaux pour les aider, que dis-je ? on me rapporte qu'il n'y eut, pendant un printemps, qu'un bœuf pour herser, dans la petite colonie, mais un bœuf bien célèbre, tant à raison des services qu'il a rendus, que des soins qu'on lui a prodigués, pour s'assurer ses bonnes grâces. C'était le bœuf Rouget. Qu'il me soit permis d'en dire quelques mots qui serviront à rappeler la douceur de celui à la louange duquel j'ai consacré ces quelques lignes.

C'était au tour de Louis Garneau à jouir de Rouget ; croyant alors faire pour le mieux, il l'avait confié à son engagé Martin qui, entre parenthèse, avait parfois l'humeur bien bourrue ; de son coté, Rouget ne manquait pas de caprices. Je ne sais plus de quelle incartade ce dernier se rendit coupable, toujours est-il que notre homme crut devoir lui administrer une bonne volée avec une branche d'arbre,

qu'il avait à la main. Malheureux, que fais-tu là! lui crie Louis Garneau qui l'avait aperçu, ne vois-tu pas que cet animal nous est d'un prix incalculable, et qu'il faut le traiter avec ménagement. Je te défends de le corriger d'avantage.

Martin baissa la tête et promit de s'amender. Or Rouget, comme s'il eut compris la semonce que venait de recevoir son conducteur, faisait encore des siennes, et François avait une rude démangeaison de le mettre à l'ordre, mais il ne voulait pas manquer à sa parole et surtout déplaire à son maître : toutefois pour se donner une petite consolation, il caressa avec sa tuque, les flancs de l'animal récalcitrant : Ah ! fort bien, lui dit Garneau, qui le regardait faire ; avec ta tuque, corrige-le quand il l'aura mérité, mais prends bien garde d'aller au-delà.

Rouget était la propriété de Louis Lavigne qui l'avait amené pour lui et ses compagnons, car dans ce bon vieux temps, tous les biens étaient communs ; non que je veuille prêcher ici le communisme, mais alors la charité faisait la loi. On se passait donc Rouget, comme nos bonnes vieilles d'autrefois se passaient le levain pour la cuisson du pain de la famille, mais toujours à la condition qu'il serait bien traité, et qu'on le ramènerait le ventre plein : ce qui ne manquait jamais, car on avait soin de promener avec l'animal un boisseau de son, dont on le régalait quelques fois dans la journée, pour le dédommager de ses peines.

J'ai connu pendant plus de quatre ans notre pionnier, et je puis dire qu'il a conservé jusqu'à la fin, son aménité de caractère, qui le faisait aimer et rechercher de tout le monde. A toutes ses bonnes qualités, il joignait un grand fond de piété, qui faisait remplir exactement tous ses devoirs de chrétien. J'ai pu en juger pendant sa dernière maladie qui l'a cloué sur un lit de douleurs, pendant près de douze mois. Que de fois il m'a parlé des peines qu'il avait eu à endurer dans les Bois-Francs, mais qu'il avait offertes avec soin, en expiation des péchés de sa vie.

La patience, au milieu de ses souffrances qui parfois étaient très aigues, ne se relentit jamais. Enfin muni de tous les sacrements que l'église accorde à ses enfants, il rendit son âme à Dieu, le 25 avril 1856, regretté de tous ceux qui l'avaient connu dans les Cantons de l'Est et ailleurs, laissant une épouse inconsolable, un fils auquel il avait donné l'exemple d'un travail assidu, et pour preuve irrécusable une des plus belles terres du district d'Arthabaska, qui fait encore aujourd'hui l'éloge de son courage et de son énergie

Le 28 avril, après un service solennel auquel assistait toute la paroisse, son corps fut déposé dans l'église de Saint-Christophe, où il repose encore.

Il est donc bien vrai
Que dans l'homme ici-bas tout finit, et la mort
Ou précoce, ou tardive, est son funeste sort.
Dans ce combat cruel, ce terrible passage,
Où la nature en vain signale son courage,
C'est la Religion qui, prompte à le servir,
Reçoit et ses adieux et son dernier soupir,
Le place dans son sein, le couvre de ses ailes.

——o:o——

VII

LE SENTIMENT RELIGIEUX.

Ils priaient, espéraient et attendaient avec confiance ; car ils savaient que le Dieu auquel ils parlaient, comptait leurs larmes et ne pouvait oublier leurs souffrances.

L'ABBÉ C. TRUDELLE.

Les quelques braves que j'ai nommés plus haut, et qui formèrent le noyau de la population de Saint-Christophe en 1835, ne devaient pas rester longtemps seuls dans la forêt. Dès l'année suivante, plusieurs familles étaient venues se grouper autour d'eux, et avaient apporté avec les mœurs et les usages de nos pères, leur sentiment religieux. C'était

un spectacle vraiment édifiant de les voir, après les durs et pénibles travaux de la semaine, se réunir pour prier le Seigneur de ne pas cesser de les bénir au milieu de leur exil.

Sur les bords de la petite rivière Nicolet, comme autrefois les Juifs sur les bords de l'Euphrate, que de fois ils tournaient leurs regards vers la paroisse natale, vers la vieille église où ils avaient été témoins de tant de belles et touchantes cérémonies. Au moins, se disaient-ils les uns aux autres, puisque toutes les consolations d'autrefois nous sont aujourd'hui refusées, chantons les cantiques que nos mères nous ont appris ; qui sait si un jour nous n'irons pas encore dans la maison du Seigneur ! Ils ne s'attendaient pas, hélas ! que leurs vœux seraient si vite exaucés ! Aujourd'hui, St.-Calixte, St.-Eusèbe, St.-Norbert, St.-Félix, St.-Valère et Ste-Victoire possèdent des temples qui ne dépareraient pas les paroisses que laissèrent, il y a 33 ans, nos hardis défricheurs. Espérons qu'avant longtemps, la paroisse de St-Christophe aura aussi son église en pierre, et qu'elle n'aura rien à envier sous ce rapport à sa fillle, sa voisine.

Pour les premiers quarts-d'heure, nos colons se contentaient de moins. N'ayant ni église, ni chapelle, ils convertissaient en oratoire, pour la solennité des fêtes et des dimanches, une maison dont le propriétaire était Charles Gosselin, d'heureuse mémoire. Il me semble encore le voir se promener de long en large, dans son habitation de vingt pieds carrés sur huit de hauteur, et souhaiter la bienvenue d'un ton magistral à tous ses voisins. Charles Gosselin savait lire et écrire, il avait même enseigné quelque temps, si je ne me trompe pas. Comme il était le plus instruit des environs, on l'avait établi président des assemblées religieuses. Aussi utilisait-il de son mieux sa science au profit des assistants, en faisant de pieuses lectures qu'il accompagnait quelques fois de commentaires assez spirituels. Après la récitation du chapelet qui était une partie intégrante des exercices du jour, chacun se retirait

chez soi pour se préparer au travail du lendemain. Heureux temps que ceux-là où l'on s'aimait comme des frères !

Un jour, c'était le 25 avril, fête de Saint Marc. Le lit de la rivière n'était pas assez vaste pour contenir les eaux qui descendaient des montagnes, un vent impétueux faisait siffler la tête des arbres que l'on entendait craquer cà et là ; néanmoins, par respect pour un antique usage des ancêtres d'aller demander à l'Eglise de bénir les prémices de leurs semences, la petite colonie s'était réunie au lieu ordinaire de la prière. Le plus profond silence régnait dans l'assemblée, chacun répondait de son mieux, au chapelet, lorsque tout à coup, ô ciel ! j'en frémis encore quand j'y pense, me disait celui qui me racontait le fait, lorsque tout à coup on entend des cris, mais des cris déchirants : à mon secours.....à moi.....à moi. En un instant la prière est interrompue, la maison est déserte, chacun se précipite à la porte pour voir et pour voler au secours. On regarde de tous cotés et l'on aperçoit une fille dans l'eau jusqu'au cou et qui allait se noyer. On crie, on court au canot, le courant l'emportait. Il n'y avait pourtant pas un instant à perdre, car la pauvre malheureuse n'en pouvait plus. Alors le plus hardi de la bande saute à l'eau et va sauver la naufragée. Par quel hasard était-elle là, c'était une énigme pour plusieurs, qu'elle expliqua elle-même, quand elle fut hors de danger.

Elle était partie le matin, de bonne heure, de chez son père qui demeurait entre les bras de la rivière, pour aller porter un message à une amie. Arrivée chez Charles Gosselin, il lui fallait nécessairement traverser l'un de ces bras, pour se rendre au terme du voyage. Comme elle ne voulait pas déranger les gens dans leurs prières, elle avait cru pouvoir s'embarquer seule dans un canot qui se trouvait proche de la maison. Mais par malheur, l'embarcation donna contre une roche, et chavira avec notre imprudente aventurière. Grâce au prompt secours qu'on

lui porta, elle en fut quitte pour la peur, mais promit bien d'être plus sage une autre fois.

——o:o——

VIII

LE PRÊTRE, L'AME DE LA COLONISATION.

> Tout le monde admet également que le clergé seul peut faire de la véritable colonisation.
>
> L'abbé C. Marquis.

" Il est, a dit un célèbre poëte, un homme qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde, qui reçoit l'enfant au berceau et ne le laisse qu'à la tombe ; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer et à vénérer, que les inconnus même appellent *mon père*, aux pieds duquel les chrétiens vont répandre les aveux les plus secrets, un homme qui est le consolateur, par état, de toutes les misères du corps et de l'âme, l'intermédiaire de la richesse et de l'indigence ; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte ; le riche pour y verser l'aumône, le pauvre pour la recevoir ; un homme qui n'étant d'aucun rang social, tient à toutes les classes, aux classes inférieures par la vie pauvre et souvent par l'humilité de sa naissance, aux classes élevées par son éducation, la science et l'élévation des sentiments qu'une religion de charité inspire et commande, un homme enfin, dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs, avec l'autorité d'une mission que Dieu seul peut donner. Cet homme, c'est le ministre de la Religion de Jésus-Christ, c'est le prêtre."

Accoutumés, dès l'enfance, à entendre sa voix, nos premiers colons ne pouvaient se familiariser avec la pensée de demeurer longtemps séparés de lui ; aussi le soir, tristement assis sur le seuil de leurs chaumières, élevaient-ils souvent leurs regards vers le

ciel pour lui demander d'où leur viendrait ce secours qui apporterait un adoucissement à leurs peines. Ils travaillaient bien avec courage, dans l'espérance d'un avenir meilleur, ils priaient bien quelquefois en commun, mais au milieu de toutes leurs petites réunions, il y avait un vide que l'homme de la prière seul pouvait remplir. Il n'était pas là pour faire couler l'eau régénératrice du baptême sur le front de leurs petits enfants, pour leur rappeler avec l'âge, qu'ils avaient dans le ciel un Dieu qui leur commande l'obéissance et le respect aux auteurs de leurs jours, pour leur distribuer le pain de l'intelligence des vérités éternelles. Aux jours des fêtes et des dimanches, ils ne le voyaient pas monter au saint autel, immoler Celui qui se faisait annoncer autrefois aux bergers pour recevoir ensuite leurs hommages et leurs adorations.

Quand donc, se disaient-ils les uns aux autres, les larmes aux yeux, nous sera-t-il donné de recevoir la bénédiction du prêtre ? La forêt que nous habitons, élève, il est vrai, une barrière presque infranchissable entre nos parents et nous, mais nous ne cessons pas pour cela, d'appartenir à la grande famille des chrétiens ! Dieu ne saurait nous délaisser ici, longtemps encore ! ! !.....

Non, non, braves défricheurs, vous ne demeurerez pas toujours orphelins : tandis que nous élevez vers le ciel vos mains suppliantes, voilà que des anges ont porté vos prières au pied du trône de l'Eternel, et voilà que le secours va vous venir d'où vous l'attendiez. Ce prêtre après lequel vous soupirez, vous arrivera bientôt pour cicatriser vos plaies, et verser sur vos privations le baume des consolations et de la joie ! !

Pour arriver à Arthabaska, les premiers colons passaient par Gentilly, montaient au *Domaine*, se rendaient à la rivière Bécancour, et de là à Stanfold. Ils se dirigeaient ensuite sur les pointes de Bulstrode et de là encore, toujours à travers la forêt, sur la rivière Nicolet qu'ils côtoyaient jusqu'à leurs habita-

tions. C'est la route que suivit en partie, le premier missionnaire des Cantons de l'Est, M Michel Carrier, ancien curé de Gentilly et décédé à la Baie du Febvre, en l'année 1860, après avoir desservi cette grande et belle paroisse trente ans environ. J'étais alors sous l'impression, pour l'avoir entendu dire, que ce digne prêtre s'était rendu à Arthabaska, mais je suis convaincu qu'il na pas été plus loin que la rivière Bécancour, comme l'atteste l'extrait suivant d'une lettre d'un des premiers missionnaires de nos cantons :

" Dans l'automne de 1838, je me rendis à St-Louis de Blandford (9) où je trouvai un commencement de paroisse. Les habitants avaient déjà reçu plusieurs fois la visite des MM. Carrier et Larue, curés de Gentilly. C'est M. Larue qui avait fait bâtir une chapelle sur les bords de la rivière Bécancour. Cette chapelle n'était, pour ainsi dire qu'ébauchée, car elle était seulement à l'entretoise et garnie de planches, sans voûte ni sacristie. J'y fis la mission et me rendis ensuite à Stanfold, par la savane qui séparait alors cette place de Blandford. Il n'y avait alors aucun chemin praticable, il fallait passer cette savane à pied, dans l'eau la plus grande partie. Le terrain était assez marécageux qu'il était impossible d'y aller à cheval. C'est dans ce triste chemin que les colons étaient obligés de porter sur le dos leurs effets et provisions pour leurs familles, et c'est là que périt de froid le revérend M. Bélanger, avec un de ses compagnons de voyage, en allant secourir un malade.

Le premier prêtre qui a visité le canton d'Arthabaska, est M. Olivier Larue, curé de Gentilly. Dans l'été 1838, il monta à Blandford, se rendit à Stanfold et à Somerset où il dit la messe, suivant le rapport de l'abbé C. Trudelle dans son ouvrage intitulé : " les

(9) St-Louis est le nom du patron de la paroisse du Canton de Blandford que l'on ne connaissait dans les premiers temps que sous le nom de " la rivière Bécancour."

Bois-Francs." De là, il continua son voyage aux pointes de Bulstrode, et jusqu'aux habitations de notre fondateur et de ses compagnons, Louis Garneau, Louis Lavigne, Joseph Lavigne et autres.

Nous ne pûmes en croire nos yeux, me disait tout dernièrement l'un d'eux, en voyant au milieu de nous l'homme de Dieu. Il nous semblait voir un ange descendu du ciel. En un clin d'œil, nous nous trouvâmes tous réunis autour de lui, et nous pleurions comme des enfants, qui revoyaient un père tendrement aimé, après plusieurs années d'absence. Il loua beaucoup notre courage et notre patriotisme. Il nous bénit, nous, nos enfants et nos maisons, entendit nos confessions, et nous promit de ne pas nous abandonner. J'aurai prochainement un prêtre avec moi, ajouta-t-il, et je ferai en sorte qu'il vous visite aussi régulièrement que possible. Ses paroles tombaient de sa bouche sur nos cœurs comme la rosée du ciel sur une terre altérée depuis longtemps. Ces quelques moments de bonheur passèrent pour nos colons aussi vite que l'éclair qui fend la nue, et il fallut se séparer, mais avec l'espoir de voir s'accomplir prochainement les paroles de l'envoyé du Seigneur.

Dans l'automne de la même année, un jeune lévite, M Denis Marcoux, aujourd'hui curé de Champlain, recevait l'onction sacerdotale, et s'en allait comme vicaire de Saint-François du lac Saint-Pierre. Monseigneur Signay, alors archevêque de Québec, qui avait remarqué dans cet ecclésiastique les plus excellentes dispositions pour les missions, aurait bien désiré le placer de suite chez M. Larue, mais des besoins impérieux le réclamaient au poste qu'il a occupé pendant une année. Ce ne fut que dans l'automne 1838, qu'il reçut la lettre suivante, qui le transférait du vicariat de Saint-François à celui de Saint-Edouard de Gentilly :

Archevêché de Québec, Septembre, 1838.

Mon cher Monsieur,

" Je vous nomme, par les présentes, vicaire à Saint-Edouard de Gentilly, avec la charge d'aller visiter les nouveaux colons des cantons de Blandford, Stanfold, Somerset, Arthabaska, Warwick et Bulstrode, en un mot tous les habitants des Bois-Francs, désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles.

Je vous souhaite courage et santé pour l'accomplissement de votre nouvelle mission.

Je suis, cher monsieur,

votre serviteur.

(Signé)

† Jos. Archevêque de Québec.

Par ce document ecclésiastique, le premier où il soit parlé d'une manière officielle des Cantons de l'Est, l'autorité religieuse prenait sous sa garde ces nouveaux établissements, et leur promettait cette protection qu'elle n'a cessé de leur accorder depuis, avec une sollicitude toute paternelle, comme nous aurons occasion de le voir.

Dès les premiers jours d'octobre, M. Marcoux était installé comme vicaire à son nouveau poste, et brûlait du désir d'aller porter la bonne nouvelle de l'Evangile à ces braves colons qu'il ne devait pas seulement regarder comme amis, mais bien comme des enfants dont il allait être le père spirituel. Aussi dans le mois de novembre, il faisait ses préparatifs de voyage, et s'embarquait, le cœur tout joyeux, pour ses missions.

Il se rendit d'abord à Saint-Louis de Blandford, puis à Stanfold. Là il se retira dans une petite maison de vingt pieds carrés à peu près, chez un excellent homme qui voulut le recevoir à ses frais, et il

offrit chez lui le saint Sacrifice de la messe. (10) Le missionnaire continua sa visite à Somerset où il donna régulièrement la mission. (11) Enfin il se rendit dans les pointes de la rivière Nicolet, chez un nommé Pierre Landry dit Borcas, puis chez Valère Lavigne où il dit la messe. C'est là que se réunirent les premiers colons de Saint-Christophe, et où ils entendirent la messe pour la première fois, depuis leur départ des anciennes paroisses. Ce fut un jour de fête dont ils parlent encore, et qu'ils n'oublieront jamais. Ils n'avaient pas, il est vrai, de richesses à présenter au Dieu qui venait s'immoler au milieu d'eux, mais ils avaient ce qu'il rechercha dans les bergers de Bethléem, des cœurs simples et candides que le ciel regarde toujours avec amour et complaisance.

J'allais oublier un incident qui ne contribua pas peu à rehausser l'éclat de la fête et à en perpétuer le souvenir: M. Marcoux avait remarqué quelques enfants en âge de faire leur première communion, ils les instruisit et les admit à la table sainte avec leurs bons parents qui communièrent tous à la même messe. Les quatre heureux enfants, les premiers nouveaux chrétiens dans les Cantons de l'Est, sont Joseph Garneau qui servait la messe et qui avait fait le catéchisme aux trois autres, Pierre Cloutier, Louise Cloutier, sa sœur, et Adelaïde Hamel.

Le zélé missionnaire visita deux autres fois, pen-

---

(10) Ce brave chrétien, un des premiers colons de Stanfold et qui a toujours témoigné le plus grand respect pour les missionnaires, était le regretté M. Pierre Prince, frère de feu Monseigneur Jean Charles Prince, évêque de St. Hyacinthe. La maison qui a servi, pour ainsi dire, de chapelle existe encore aujourd'hui ; et le même missionnaire qui, en 1838, recevait une généreuse hospitalité de son propriétaire, a eu le plaisir de la revoir ce printemps. Elle sert de cuisine à Louis Richard, écr, résidant dans le village de Princeville.

(11) Il se retira chez le capitaine Basile Lupien qui avait construit sur les bords de la petite rivière blanche une potasserie, à la place actuelle du village de Plessisville. Il dit la sainte messe dans une partie de cette construction qui servait d'habitation à M. Lupien.

dant l'hiver les missions des Bois-Francs et une fois dans l'été de 1839. C'est pendant cette mission qu'il prit le temps nécessaire pour préparer à la première communion les enfants en âge de la faire, et qui résidaient, depuis plusieurs années, dans ces endroits, sans instruction.

C'est à lui que sont redevables mes lecteurs, du recensement ci-dessous qui paraîtra aux yeux de quelques-uns, une digression qui dépasse de beaucoup les limites que je me suis tracées, mais que l'on me pardonnera facilement, j'espère, eu égard à son intérêt plein d'actualité dans les circonstances actuelles où l'on s'occupe tant de colonisation. Il le fit dans l'hiver de 1839, et je crois faire plaisir par là, aux nombreux amis de la cause, qui accueilleront toujours avec plaisir ce qui touche de près ou de loin à cette question vitale pour nous, et destinée à produire de si grands et de si heureux résultats pour l'avenir de notre chère patrie.

—o:o—

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE SOMERSET EN 1838.

Ames		Communiants.
6	François Marchand,	3
8	Basile Lupien, (capt.)	5
10	Joseph Semper,	7
8	François Lafrance,	2
2	Jean Rousseau,	2
10	Jean-Bte Lafond,	6
9	François Beauchène,	8
5	Placide Beauchène.	2
5	Joseph Grondin, fils,	3
6	Toussaint Grondin,	2
6	Joseph Grondin, père,	4
7	Jean Marchand,	3
2	Ambroise Bertrand	2
2	André Nadeau	2
1	Isaïe Boisvert,	1

SOMERSET, (*Suite.*)

Ames.		Communiants.
3	Simon Marcoux,	2
3	Noël Derois,	3
8	Alexis Bigot,	7
3	Joseph Perreault,	2
1	Moïse Perreault,	1
1	Eustache Houle, fils,	1
1	Louis Houle,	1
5	Eustache Houle, père,	5
5	François Champoux,	2
1	Pierre Grondin,	1
1	François Bigot,	1
1	Louis St. Cyr,	1
1	Joseph St. Cyr,	1
1	Olivier Boisvert,	1
1	Louis Boisvert,	1
1	Joseph Sanschagrin,	1
8	David Héon,	1
1	Victor Héon,	1
5	Olivier Bourk,	2
3	Edouard Grondin,	2
1	Paschal Cormier,	1
1	Olivier Cormier,	1
8	Charles Doucet,	7
1	Charles Hébert,	1
8	Antoine Laurendeau,	5
3	Michel Brisset,	2
1	Hubert Gauvreau,	1
1	Hubert Boisvert,	1
5	Romain Auger,	2
2	Joseph Béliveau,	2
1	Jean Bte. Béliveau,	1
3	Pierre Louis Pellerin,	2
1	David Thibodeau,	1
179		

———o(:)o———

STANFOLD.

Ames.		Communiants
1	Jean Grondin,	1
1	Jean Pierre Poirier,	1
7	Antoine Hamel,	3
2	Jean Bte. St. Cyr,	2
3	Michel Bourk,	2
1	Joseph Bourk,	1
9	Simon Bourk,	8
5	Pierre Lefrançois,	2
5	Narcisse Pepin,	2
2	François Lacroix,	2
4	Joseph St. Cyr,	3
3	Joseph Bourk,	2
9	Joseph St. Cyr, père,	3
2	Jean Bourk,	2
9	Joseph Cloutier,	3
5	Joseph Héon	5
3	Charles Prince, fils,	2
7	Charles Prince. père,	5
6	Simon Lafrance,	3
4	Pierre Richard,	2
7	Augustin Richard,	4
1	Charles Richard,	1
4	Bruno Richard.	2
1	Olivier Leblanc,	1
9	Pierre Deslauriers,	7
3	Honoré Hébert,	3
1	Alexis Hébert,	1
5	Joseph Pellerin,	2
7	Charles Houle,	7
6	Barthélemi Auger,	5
4	David Régis,	2
4	Hilaire Richard,	3
3	Pierre Prince,	2
5	Célestin Brunelle,	2
5	Alexis Bernard,	2
8	Grégoire Girouard,	3
1	George Bernard,	1

STANFOLD, (*Suite.*)

Ames.		Communiants
4	Joseph Rousseau,	2
11	Jean Tourigny,	6
8	Joseph Gagnon,	3
4	Augustin Poisson,	4
2	François Richard,	2
7	François Leblanc,	3
1	Charles Héon,	1
4	Uldéric Héon,	2
1	Moïse Héon,	1
11	Pierre Marchand,	6
1	Pierre Blanchet,	1
1	André Lafrance,	1
7	Paschal Baril,	6
1	Paul Lafrance,	1
3	Elie Mongrain,	1
6	Joseph Desrochers,	3
1	Israël Alexandre,	1
1	Moïse Alexandre,	1
8	Nicholas Gagnon,	2
1	Ls. Villemure-Lefebvre,	1
1	Jean Villemure-Lefebvre,	1
1	François Blais,	1
1	Alexis Lavigne,	1
6	Legros Lavigne,	5
7	François Sanschagrain,	7
1	Charles Champagne,	1
1	Cyrille Semper,	1
1	Antoine Baril,	1
3	Joseph Descoteaux,	2
1	Louis Descoteaux,	1
6	Joseph Hébert,	2
1	Isaac Lafrance,	1
7	Joseph Hébert,	2
2	Joseph Girouard,	2
3	Antoine Labrèque,	2
6	Amable Marchand,	2
2	Charles Ratté,	2
1	François Beauchène,	1

STANFOLD, (*Suite.*)

Ames.		Communiants.
1	Prisque Bourrassa,	1
1	David Bourassa,	1
1	Charles Bourassa,	1
2	Hubert Prince,	2
1	Michel Prince,	1
1	Edouard Leclerc,	1
1	Olivier Coulombe,	1
3	David Houle,	2
1	Bruno Routier,	1
5	François Allemame,	2
1	Antoine Leclerc,	1
4	Edouard Leduc,	2
10	Pierre Landry-Barcas,	5
8	Alexis Turcotte,	2
6	François Charest,	3
1	Louis Prince,	1
1	François Pellerin,	1
1	Narcisse Béliveau,	1
4	Joseph Abel,	2
9	Moise Cantin,	5
14	Antoine Abel,	3
4	Joseph Durand,	2
9	Etienne Landry,	2
3	Pierre St. Pierre,	2
7	Charles Dubois,	4
4	Hilaire Richard,	3
3	Jérémie Ouellet,	2
2	Abraham Landry,	1
4	Jean Bte. Ouellet,	4
8	François Marchand,	3
7	Jean-Baptiste Langlois,	4
432		251

———o(:)o———

ARTHABASKA.

Ames.		Communiants.
13	Joseph Poisson,	7
4	Louis Prince,	4
3	Maximilien Malhiot	2
4	Adrien Piché,	4
3	Léon Billy,	2
5	Joseph Brunelle,	2
9	Antoine Billy,	4
7	Jean Roi dit Mazeret,	5
1	Uldonie Lanouette,	1
3	Louis Vézina,	2
8	Raphaël Baril,	5
1	Charles Beaudet,	1
3	Charles Landry,	2
1	Pierre Parre,	1
5	Godfroi Cormier,	2
1	David Prince,	1
2	Alexis Lavigne,	1
5	David Descoteaux,	2
3	Rémi Trottier,	3
2	Alexis Mailhot,	1
2	Charles Bergeron,	1
2	François Hamel,	2
4	Louis Hamel,	2
3	Joseph Hamel,	1
2	Pierre Cloutier	2
1	André Bertrand,	2
4	Moïse Boisvert,	1
3	Moïse Beauchène,	1
4	Joseph Lavigne,	1
	Nazaire Lavigne,	1
	Anselme Lavigne,	1
	Louis Garneau,	2
	François Martin,	1
	Charles Beauchène,	2
	Louis Lavigne,	2
	Jean Bte Ouellet,	2

ARTHABASKA, (*Suite*)

Ames.		Communiants.
2	Charles Gosselin,	2
9	Pierre Beauchène,	3
8	Amable Leblanc,	3
1	Alexis Lavigne,	1
6	Valère Lavigne,	2
6	Joseph Lavigne,	4
7	Louis Raymond,	2
4	Joseph Tourigny,	2
12	Joseph St. Cyr,	4
9	Joseph Boisvert,	2
9	François Leblanc,	2
3	Louis Provencher,	2
1	Pierre Provencher,	1
12	François Provencher,	7
206		113

BULSTRODE

3	Charles Prince,	2
6	Jean-Bte Labonté,	2
4	François Boisvert,	2
4	François St. Cyr,	2
7	Jean Golin,	2
7	François Lafrance,	2
3	Louis Tourigny,	2
3	Moïse Provencher,	2
9	Alexis Balte,	3
10	Jean Tourigny,	4
8	Joseph Gagnon,	3
4	Jean-Bte. Laneuville,	3
5	Rémi Auger,	2
4	Clément Mailhiot,	2
9	Jean Rousseau,	6
1	François Hébert,	1
5	Abraham Gagnon,	2
92		45

WARWICK

Ames.		Communiants.
1	Gilbert Poirier,	1
1	Louis Blanchet,	1
1	Jean Landry,	1
1	Olivier St. Cyr,	1
1	François St. Cyr,	3
3	Gilbert Bergeron,	1
3	Jean-Bte Prince,	2
2	Elizé Bergeron,	1
1	George Bergeron,	1
1	Narcisse Bergeron,	1
1	Louis Boisvert,	2
6	Olivier Boisvert,	1
1	Jean-Bte Houle,	3
4	Louis Laurent,	2
3	Pierre Béliveau,	2
2	Joseph Houle,	2
4	Louis Martin,	3
5	Augustin Larochelle,	1
1	Frs. Dupré-Boisvert,	2
2	Joseph Labelle,	1
1	Gervais Labelle,	1
1	Olivier Béliveau,	1
1	François Béliveau,	1
1	François Blanchet,	1
1	Bélaire Leduc,	1
1	Joseph Poirier,	1
3	Raphaël Poirier,	2
53		41

RÉCAPITULATION.

	172	Somerset.	121
	432	Stanfold	251
	206	Arthabaska.	112
	92	Bulstrode.	45
	53	Warwick.	41
Total	962	Total	517.

Dans les Bois-Francs, en 1839, la population était donc composée de 962 âmes et 571 communiants.

Si l'on ajoute à ces nombres, la population des Cantons de Blandford et Maddington, qui formaient à cette époque 230 âmes et 127 communiants, on aura pour la population totale de ce territoire aujourd'hui connu sous le nom de Cantons de l'Est, 1192 âmes et 698 communiants.

M. Marcoux, en m'adressant le recensement ci-dessus, ajouta les paroles suivantes, trop sensées pour être passées sous silence :

" Tels sont les renseignements que je puis vous donner sur les missions dont m'avait chargé Sa Grandeur Monseigneur Signay ; je puis vous en garantir l'anthenticité, car j'ai toujours conservé ces notes en ma possession depuis ce temps.

" Si elles peuvent vous être utiles en quelque manière pour le travail important que vous entreprenez, je m'en réjouirai, et je serai content d'avoir pu vous aider en quelque chose pour faire connaître à la postérité les noms de nos braves cultivateurs des anciennes paroisses du fleuve St. Laurent, qui n'ont pas craint d'abandonner leurs parents et amis pour pénétrer dans la profondeur de la forêt de l'est, et y former ces belles paroisses qui rivalisent avec les anciennes paroisses du Canada.

" Puissent leurs exemples et leur courage inviter nos jeunes gens à aller aussi former de nouveaux établissements dans nos townships, et leur ôter la malheureuse idée d'aller dans les Etats-Unis y perdre leur foi et leurs mœurs !

Je suis monsieur

Votre dévoué confrère

D. MARCOUX, prêtre."

Je dois à l'obligeance de M. Etienne Parent, sous-secrétaire d'Etat, les chiffres ci-dessous qui donnent la population des Cantons dont parle M. Marcoux,

d'après les recensements de 1851 et 1861. En les comparant on verra facilement l'augmentation qu'ils ont subie.

Ames	1851-2	Ames	1861-2.
1470	Arthabaska.	2219	Arthabaska.
392	Blandford.	310	Blandford.
510	Bulstrode.	510	Bulstrode.
931	Chester.	1524	Chester Est.
1418	Stanfold.	1876	Chester Ouest.
643	Warwick.	2150	Stanfold.
2192	Somerset.	1380	Warwick
		1398	Somerset Nord.
7656		2598	Augmentation Somerset Sud
		39	Maddington.
	Total	14642	

Messieurs les Curés, ont bien voulu me communiquer la population de leurs paroisses respectives, le 1er Juin, 1868.

1868.	Ames.	Comm.
St-Eusèbe de Stanfold,	2218	1386
St.-Médard de Warwick,	1600	864
St-Christophe d'Arthabaska,	2000	1275
St.-Paul de Chester,	1930	925
St.-Calixte de Somerset,	2380	1500
St.-Valère de Bulstrode,	900	500
Ste.-Julie de Somerset,	2136	1326
St.-Norbert d'Arthabaska,	2093	1250
Ste.-Hélène de Chester,	915	450
Ste.-Victoire d'Arthabaska	1400	650
St.-Albert de Warwick,	250	100
St.-Louis de Blandford,	636	390
St.-Patrice de Tingwick,	3200	1000
	21658	11596

La population de cette partie des Cantons de l'Est dont M. Denis Marcoux a fait le recensement en 1839, s'est donc accrue d'une manière prodigieuse,

dans l'espace de près de 30 ans. Sans aucun doute que si je m'étais procuré la population des autres paroisses qui forment cette importante partie du pays, je pourrais constater les mêmes résultats, en dépit de la fièvre de l'émigration qui a si souvent ralenti l'ardeur de notre jeunesse, depuis un bon nombre d'années. Espérons que les mille et une déceptions que rencontrent sur la terre étrangère, ces milliers de déserteurs qui vont lui demander chaque année le pain et la liberté, rendront plus sages ceux qui jusqu'à présent sont restés fidèles à leurs postes ; et que chacun de ces derniers répètera toujours :

Moi je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien.
Si je quittais ces lieux, chers à mon cœur,
Je m'écrierais : j'ai perdu le bonheur.

——o(:)o——

IX

LA MÈRE SIMON.

Mulierem fortem quis inveniet ?
PROV. CHAP. 31.

On sera peut-être surpris de voir figurer, en tête de ce chapître, le nom d'une femme ; surtout après le récit des courses vraiment apostoliques du missionnaire, le consolateur et le père du colon. J'avoue que j'hésitai un peu à me mettre à l'œuvre ; mais après tout, me suis-je dit, pourquoi ne donnerais-je pas le mérite à qui il appartient ? Le roi sage par excellence nous dit qu'on ne trouve pas la femme forte à toutes les portes, qu'il faut aller la chercher aux extrémités de la terre. Mais si elle a paru dans nos forêts, pourquoi ne pas en parler ? Puis la femme n'a-t-elle pas exercé, elle aussi, dans tous les temps, dans la maison du pauvre comme sur les champs de bataille, un apostolat digne d'éloge et d'admiration ! On a chanté l'esprit de sacrifice de la sœur de charité, le jour où elle disait adieu au monde, à son père,

à sa mère et ses sœurs pour s'enfermer dans un cloître et y puiser l'amour de Dieu et des hommes nécessiteux. On a exalté sa force et sa grandeur d'âme, au chevet du lit du malade et des mourants comme à la recherche des petits enfants chinois qu'une barbarie sans nom, livre encore aujourd'hui à la dent des pourceaux. On a bien fait, et vos noms ignorés, héroïnes des temps modernes brilleront un jour dans le ciel, entourés d'une auréole que le temps ne saurait jamais éclipser.

On va croire sans doute, que je vais continuer longtemps sur ce ton ; pas du tout, je veux seulement dire quelques mots d'une femme qui a rendu d'éminents services aux premiers colons de St. Christophe, d'une femme dont l'extérieur n'annonçait à la vérité rien d'extraordinaire, mais qui sous une enveloppe commune, cachait un excellent cœur. Son nom est Marguerite Beauchène, épouse de François Marchand, connue vulgairement pour la mère Simon. Elle venait se fixer sur les bords de la rivière d'en bas (13), avec son mari et ses enfants, vers l'année 1838.

Avec l'amour du travail et du pays, notre petite colonie de défricheurs avait apporté le triste apanage de la nature humaine, les maladies et les infirmités ; et l'on sait combien, dans les circonstances pénibles, on est heureux d'avoir quelqu'un pour apporter quelque soulagement à nos maux ! Or dans le temps il n'y avait pas de médécin à St. Christophe. Quel est l'homme diplômé qui eut voulu échanger le charme de la société des villes, contre la vie monotone et ennuyeuse qu'il fallait mener au milieu de la forêt ! Dans le but de soulager l'humanité souffrante, la mère Simon s'était dévouée au soin des malades.

---

(13) Comme je l'ai dit déjà, la rivière Nicolet, en traversant le canton d'Arthabaska, se divise en deux branches, l'une allant au Nord-Est, et l'autre se dirigeant vers le Sud-Ouest. Cette dernière portait le nom, dans les premiers temps de l'établissement de St. Christophe, de rivière d'en haut, l'autre se désignait sous celui de rivière d'en bas.

Une mère de famille réclamait-elle ses services, vite on courait à la mère Simon. Le jour comme la nuit, on ne la surprenait jamais ; au premier bruit qu'elle entendait, elle était sur pied et prête à partir. On avait beau lui représenter quelquefois qu'elle avait une longue route à faire, de mauvais pas à traverser, de grandes fatigues à endurer : " n'importe, répondait-elle bravement, pourvu que je soulage ces pauvres malades, c'est tout ce que je demande. Dieu saura bien me donner les grâces nécessaires pour accomplir mon devoir ; et d'ailleurs n'a-t-il pas promis de nous envoyer son ange, pour reculer du chemin la pierre qui s'oppose à notre passage : lorsque je suis si bien appuyée et en si bonne compagnie, je ne crains rien."

C'était alors, disent les témoins de ses excursions charitables, un spectacle assez curieux de voir la bonne femme endosser un gros capot d'étoffe, et suivre à la lueur d'un fanal que l'on ne manquait jamais d'apporter en semblable occasion, ceux qui étaient venus la requérir. D'autres fois vous l'eussiez vue monter à cheval avec l'agilité d'un cavalier de vingt ans, pour faire des deux, trois et quatre lieues de chemin, à travers les arbres, toujours gaie et remplie d'anecdotes dont elle savait assaisonner à propos la conversation. Que de larmes elle a essuyées, que d'inquiétudes elles a calmées, que d'heureuses elle a faites ! Dieu seul le sait.

Son grand plaisir était de présenter elle-même les enfants au baptême, et toujours pendant les cérémonies, pour l'administration de ce grand Sacrement, elle faisait une scrupuleuse attention à tout ce que le prêtre faisait et disait. S'agissait-il de parler, elle était la première à suggérer aux parrains et marraines, les réponses qu'ils devaient donner. Avec la mère Simon, on aurait pu se passer de bedeau.

Je devrais parler ici, de plusieurs braves personnes qui se sont acquis, par leurs bons offices, des titres impérissables à la reconnaissance des premiers colons, mais je craindrais de lasser la patience des

lecteurs de ces quelques notes écrites à la hâte, je ne puis cependant passer sous silence le nom de la mère Bernier qui a secouru, elle aussi, beaucoup de pauvres malades, et soulagé bien des misères, sans oublier celui de la bonne mère Rochette dont la vie active et contemplative a été une bénédiction pour les localités qui ont eu l'avantage de la posséder.

Le jour où son corps fut déposé dans la terre, une plume amie, voulut bien tracer quelques lignes qui redisaient fidèlement ses qualités et ses vertus. Je crois faire plaisir à tous les amis de la colonisation en les reproduisant ici. Voici donc ce qu'on lisait sur l'UNION DES CANTONS DE L'EST du 17 janvier 1867.

Mardi dernier, dans la paroisse de Ste Victoire, on inhumait le corps de Magdeleine Jéli, épouse de Michel Rochette, bien connue dans tous les environs, sous le nom de mère Rochette. C'était une de ces bonnes personnes qui ne font pas de bruit dans le monde, mais qui par leurs prières et par leur vie exemplaire, retiennent le bras du Seigneur toujours prêt à frapper pour punir les crimes dont la terre est souillée. Fidèle aux avis de l'ancien curé de St. Augustin, sa paroisse natale, qui avait dirigé ses premiers pas dans la vie, elle portait toujours les vêtements d'autrefois de préférence aux ajustements mondains qui souvent font la ruine des familles et la désolation des pasteurs. Une coiffe sur la tête, un châle juste au cou sur les épaules, une robe d'indienne pour la couvrir, un peu de tabac dans dans sa tabatière, des souliers dans les pieds, la mère Rochette était contente, et ne demandait jamais rien de plus. C'était à qui lui donnerait l'hospitalité pour avoir l'avantage de jouir de sa compagnie, et de profiter de ses conversations toujours amusantes et instructives. Avait-on besoin d'une personne de confiance, pour prendre soin des malades, pour garder une maison dont les maîtres s'absentaient, c'était à la mère Rochette que l'on recourait, au risque de déplaire à ses enfants qui parfois se privaient avec peine des services de leur mère qu'ils chérissaient et respectaient. Pour avoir l'avantage de rendre service et de se rapprocher de l'église pour quelque temps, la mère Rochette trouvait toujours le moyen de concilier les deux partis, et sans déplaire aux uns, elle se rendait aux désirs des autres. Une fois près de l'église, tous les moments étaient mis à profit, dans l'intérêt des personnes au service desquelles elle s'était placée, et des pauvres pécheurs dont elle ne cessait de demander la conversion sincère. Si quelquefois elle croyait pouvoir s'absenter de la maison, sans danger aucun, elle se rendait à l'église qu'elle appelait son paradis sur la terre. Là, elle était au comble de ses vœux. Elle eut pu y passer les jours et les nuits devant le Très-Saint Sacrement, si le devoir ne l'eût appelée ailleurs. C'était un spectacle vraiment édifiant de la voir prier Dieu. Les allants et venants la trouvaient toujours attentive à la

récitation de son chapelet ou des litanies de la Sainte-Famille, qu'elle affectionnait beaucoup. Pour qui priait-elle ? c'était pour la conversion des pécheurs et la délivrance des âmes du purgatoire.

Il y avait un jour dans l'année qui fixait son attention d'une manière spéciale, c'était celui de la fête de sa patronne, sainte Magdeleine. Le vent, la pluie, rien ne l'arrêtait ; on l'a vue se rendre à l'église à pied, de deux lieues, par des mauvais chemins, pour avoir l'avantage de se confesser et de communier en l'honneur de celle qu'elle disait l'avoir protégée en maintes et maintes occasions.

On avait tellement confiance dans la faveur de ses prières, qu'on avait soin de la tenir toujours en neuvaines pour des grâces particulières, Dieu y gagnait et les pauvres aussi, car à la suite de ces pieux exercices, elle ne retournait presque jamais chez elle sans tendre la main aux personnes charitables en faveur de quelques pauvres familles, ou de quelques malades qu'elle appelait les membres souffrants de Jésus-Christ. Une si précieuse existence devait finir comme toutes les autres.

Depuis quelques semaines la mère Rochette ne paraissait plus a l'église, elle était atteinte d'une maladie grave qui devait la conduire au tombeau. Munie de tous les sacrements de la religion qu'elle reçut plusieurs fois, dans les derniers jours, entourée de bonnes personnes qu'elle avait aidées pendant qu'elle était en santé, et de toute sa famille, elle a vu venir la mort sans crainte et sans frayeur, et a rendu son âme à Dieu, le 13 du mois de Janvier, à l'âge de 74 ans, 5 mois et 17 jours.

Vous qu'elle a secourus pendant sa vie,
priez pour elle.

———o(:)o———

X

M. CLOVIS GAGNON.

> Celui qui l'aurait rencontré dans la forêt, son breviaire suspendu au cou, un bâton dans une main, une torche allumée dans l'autre, aurait bien reconnu le vrai missionnaire.
>
> L'ABBÉ C. TRUDELLE.

C'est dans la maison de Valère Lavigne, bâtie sur le douzième lot du premier rang de Bulstrode, que se réunirent d'abord, comme je l'ai dit, les premiers colons de Saint-Christophe, pour entendre la messe le dimanche et recevoir les sacrements. C'est dans cette même mission qu'ils assistèrent aux cérémonies du culte catholique, qui laissent toujours dans l'âme

des impressions que le temps parvient difficilement à altérer. C'est encore près de cette maison qu'ils construisirent en 1838 le premier cimetière qui avait environ trente pieds carrés ; car, se dirent-ils les uns aux autres, qui sait si avant longtemps, quelqu'un de nous ne sera pas tributaire de la mort. L'évènement ne tarda pas à justifier leurs prévisions, car peu de temps après, Laurent Raimond tombait malade, et rendait son âme à Dieu sans le secours du prêtre, malgré ses désirs réitérés de recevoir sa dernière bénédiction. Pierre Cloutier le suivait d'assez près dans la tombe, sans avoir eu un meilleur sort. Ce sont là les deux premiers colons dont les corps ont été confiés à la terre, à quelques arpents des limites de la paroisse en question, et dont les cendres reposent aujourd'hui dans son enceinte. (14).

---

(14) Dans le mois de novembre 1854, sur le désir des intéressés, et après avoir rempli les formalités requises en pareil cas, je présidai à l'exhumation des corps qui se trouvaient dans ce petit cimetière, au nombre de 23, huit grandes personnes et quinze petits enfants. Il nous fut facile de reconnaître le cadavre de Laurent Raimond par la désignation que l'on me donna du cercueil dans lequel on l'avait déposé le jour de la sépulture. C'était tout simplement un auge de bois blanc dont on s'était servi pour recueillir l'eau d'érable au printemps. Comme on le voit, il n'y avait pas alors de luxe dans le culte des morts ; on eut sans doute désiré leur rendre plus d'honneur, mais la nécessité faisait la loi.

On reconnut pareillement le cadavre de Louis Cloutier par la paille de blé sarrazin dont on l'avait enveloppé, et que l'on trouva presque dans sa fraicheur. Tous les ossements que l'on avait trouvé dans le cimetière furent déposés dans un cercueil convenable, transportés à l'église où l'on chanta un service aux frais des parents des défunts, et enfin déposés dans le cimetière paroissial, comme il appert par l'acte ci-dessous que je dressai dans le régistre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St. Christophe pour les années 1852 et suivantes.

"Le vingt-trois novembre mil-huit-cent cinquante-quatre, nous prêtre, curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, les ossements de vingt-trois corps dont huit grandes personnes et quinze petits enfants qui étaient enterrés dans les pointes de la rivière Nicolet, dans un petit cimetière, près de la maison d'un nommé Germain Lemay, furent présents à l'inhumation Louis Lemieux, Olivier Dupré, Moïse Dupré, Piérre Babineau, Eustache Baril et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer."

(Signé.) PH. H. SUZOR ptre.

Jusque là les Bois-Francs n'avaient été desservis, comme on l'a vu, que par M le curé de Gentilly et ses vicaires, et l'on comprend facilement que ce n'était pas peu de chose pour le prêtre de partir du fleuve pour venir annonçer la parole de Dieu dans la profondeur des forêts, où pour les colons de descendre à Gentilly pour avoir les secours de la Religion. Aussi désirait-on ardemment de part et d'autre de voir changer un pareil ordre de chose Enfin arriva l'heureux moment où l'on apprit qu'il y aurait un curé résident dans cette immense étendue de pays, et que sa résidence serait à Somerset.

Il fallait, pour remplir un si pénible apostolat, un homme d'une santé robuste et d'une énergie indomptable ; la Providence l'avait trouvé dans la personne de M. Clovis Gagnon, dont le nom est impérissable dans les Cantons de l'Est Il arriva dans l'automne de 1840. Parcourez les Bois-Francs et interrogez le premier venu pour lui d ander aujourd'hui le vénérable missionnaire, et ous répondra de suite qu'il n'est pas possible d'oublier et de méconnaître un homme dont on parle dans toutes les familles avec un respect qui tient de la vénération. Tous les habitants de vos belles paroisses ne l'ont pas vu en personne, il est vrai, mais dans leurs rapports avec les premiers colons, la conversation est presque toujours tombée sur l'homme de Dieu qui était aussi l'homme du peuple, car M. Gagnon réunissait à un haut degré ces attributions qui font du prêtre un être exceptionnel ici-bas.

Pour avoir une idée du champ qu'il avait à parcourir pour exerçer son zèle, il suffira de dire qu'il comprend aujourd'hui douze belles paroisses, outre plusieurs missions, et qu'il était seul là où sont à l'heure où j'écris ces lignes douze prêtres tant curés que vicaires. Que de fois hélas ! n'a-t-il pas entrepris des voyages de cinq, six et dix lieues pour aller administrer les malades et les mourants. Que de fois, au milieu de ses courses, ne s'est-il pas vu exposé aux plus grands dangers, au froid, à la faim et

à toutes sortes de misères. Celui qui l'aurait rencontré dans la forêt son brévière suspendu au cou, un bâton dans une main, une torche allumée dans l'autre, aurait bien reconnu le vrai missionnaire.

Le récit suivant d'un voyage, entre cent autres qu'il fit pour voler au secours de ses ouailles, fera comprendre ce qu'il eut à souffrir pendant son séjour aux Bois-Francs.

C'était en automne et par un temps froid, lorsque l'on frappe à la porte de sa chambre. C'est un homme des pointes de la rivière Nicolet qu'on dit être dangereusement malade, et qui désire le voir. Il n'y avait pas à demander alors si les chemins étaient mauvais, il n'y en avait pas; si la voiture portait bien, il fallait voyager à cheval et à pied; d'ailleurs on ne parlait pas alors de wagons, encore moins de carosses, il n'y avait dans toutes les pointes qu'une grosse carrette à bois, qu'Eustache Baril avait monté de Saint-Pierre, avec des fatigues inouïes. En bien peu de temps M. Gagnon a fait ses préparatifs de voyage, il a chaussé ses grandes bottes sauvages, endossé ses habits de misère, et le voilà parti avec son compagnon. De Somerset on arrivait au dixième rang de Stanfold, et l'on tombait dans le chemin connu sous le nom de chemin des rames (15). On côtoyait ensuite la rivière deux ou trois milles, puis l'on entrait dans le bois pour gagner les habitations des premiers colons de Saint-Christophe. Il était nuit quand nos deux voyageurs prirent le bois, armés chacun d'un bâton, et n'ayant pour les diriger dans les sentiers tortueux, que la lumière d'un fanal de ferblanc dont on avait grand soin de se munir pour l'occasion. Grand Dieu! quel malheur si un accident survenait, si le flambeau venait à s'éteindre! la chose était très possible car la pluie tombait par torrents, et que faire alors? On ne parlait pas dans le temps d'allumettes phosphoriques, à cette époque on ne les avait pas encore im-

(15 C'était un chemin que M. Girouard avait fait étancher pour y transporter des rames.

portées ; il n'y avait pour avoir du feu, que la pierre et le briquet ; encore fallait-il avoir fait ample provision de *tondre*. Sans plus de détours il faut dire de suite que M. Gagnon et son homme se trouvèrent tout-à-coup sans lumière, et qui plus est, sans moyen de s'en procurer, la forêt devant eux, la forêt derrière eux, la forêt de tout côté ; le fanal s'était éteint.

J'ai toujours entendu dire que la nécessité est la mère de l'invention, c'est ici l'occasion d'appliquer justement ce proverbe. Le soleil n'était pas encore à l'horizon que le prêtre était rendu sain et sauf chez le malade avec son compagnon. Comment avaient-ils pu se rendre ? Je vous le donne à deviner ; comment avaient-ils pu suivre la trace des passants qui se rendent de Stanfold à Arthabaska ? Je vous le donne en dix, je vous le donne en vingt, je vous le donne en cent. Qu'auriez-vous fait à leur place ? vous asseoir tristement ; mais c'était une nuit de novembre, et le froid humide est plus pénétrant que le froid sec ; aller çà et là, mais vous vous fussiez écartés bien vite. Il fallait marcher et marcher droit vers les habitations. Vous ne l'avez pas encore trouvé et vous ne le trouverez peut-être que lorsque le besoin vous aura contraint de vous mettre à l'œuvre. En attendant, je vais vous le dire pour vous épargner le triste sort de mourir en plein bois, tué par le découragement, le froid ou la misère.

Si vous avez jamais suivi dans la forêt des petits sentiers fréquentés, vous avez pu vous convaincre que les inégalités du sol ont été beaucoup diminuées par le contact souvent répété des voyageurs. C'est tellement le cas que vous pouvez facilement trouver avec la main la trace de leurs pas. Tout simplement le guide de M. Gagnon mit de côté bottes et chaussons, et au lieu de se servir de ses mains, ce qui eut trop ralenti la marche, il se servit de ses pieds pour arriver au terme du voyage Ce n'était pas le moyen le plus expéditif de franchir les distances, mais c'était le moyen de se tirer d'embarras, et surtout de ne pas s'exposer à périr de froid.

Le voyage était fini mais les épreuves du missionnaire ne l'étaient pas. A peine avait-il administré les derniers sacrements au malade des pointes, qu'on venait le chercher pour aller rendre le même service à une femme de Somerset. Force lui fut donc de prendre de nouveau, sans désemparer, la route de la forêt ; et ce fut dans de semblables courses presque continuelles que se passa le temps des missions de M. Gagnon, dans les Bois-Francs.

Il ne faut pourtant pas le plaindre outre mesure car la Providence qui le destinait à fonder des paroisses, l'avait doué d'une force musculaire plus qu'ordinaire. On l'a vu se mesurer avec les plus grands marcheurs des cantons, et les forcer à lui demander quartier plus d'une fois sur la route. Maintenant, vous allez croire qu'après tant de fatigues, le digne prêtre est tout perclus de ses membres. Je le croyais aussi et je le croirais encore si lui-même ne m'eut assuré le contraire, dans une visite qu'il me fit il y a quelques années. "Je suis bien portant, me dit-il, et ne sens aucune douleur."

Pendant les deux premières années qu'il a passées dans les Bois-Francs, il venait donner la mission tous les trois mois, dans les pointes, chez Valère Lavigne, comme on l'a vu. C'est pendant ce temps qu'il baptisait, mariait et cathéchisait. On se rappelle encore que c'est lui qui a marié François Martin, le célèbre fumeur dont j'ai parlé et Jean Gagnon. A propos du dernier je me rappelle une anecdote qu'on m'a racontée, et qui prouvera qu'on avait à cette époque ces mœurs pures de nos ancêtres, qui ne s'occupaient jamais du qu'en dira-t-on, quand ils étaient au poste du devoir ou de l'honneur.

Jean Gagnon était un brave jeune homme, mais qui n'avait pas de fortune dans les mains, les Crésus étaient rares comme ils le sont encore, cependant il aimait à faire les choses bien quoique sans luxe et sans ostentation. Or il arriva que le jour du mariage il s'aperçut qu'il n'avait pas des culottes convenables. Elles étaient trouées dans l'endroit le plus

apparent ; et se rendre à la chapelle les genoux à l'air le jour de ses noces, ça ne pouvait pas faire. On assembla donc la famille pour se prononcer sur la question. La bonne mère qui faisait partie du conseil, trouva le moyen d'arranger l'affaire sans trop compromettre la future épouse. Elle raccourcit tout simplement le vêtement par le bas, et lui fit la restitution à l'endroit qui avait souffert du temps et de la misère. De cette sorte notre fiancé put se rendre sans encombre à la noce, *ayant mis ce jour-là pour être plus agile, pantalon court et soulier plat.*

Du reste les choses allèrent à merveille. On réunit tous les colons et l'on s'amusa très bien. Dans ce temps là, me disait-on tout dernièrement, on vivait comme des frères, il n'y avait jamais de procès, et chacun tâchait de s'aider au besoin. Heureux temps, qu'êtes vous devenus! ah! revenez encore nous faire jouir de la paix qui fait la moitié de la vie dans ce séjour de larmes où nous languissons loin de la patrie!!!

M. Gagnon voyait avec un plaisir indicible le règne de cette union dans la petite colonie naissante, et il ne cessait de lui répéter de l'entretenir et de la conserver par tous les moyens possibles. Ce fut à la suite d'une de ces instructions d'un père à ses enfants qu'il aime, qu'il fit une proposition qui porta la joie dans tous les cœurs. L'homme de Dieu n'avait encore remarqué aucune croix parmi les habitations, et il eut voulu arborer au milieu d'elles, cet étendard du salut qui, en les ombrageant, les protégerait. Sa pensée fut comprise et en bien peu de temps réalisée. On se mit de suite à l'ouvrage, et la mission n'était pas encore terminée qu'il avait pris possession de ces lieux autrefois sauvages, par la croix qu'il planta sur la terre d'un nommé Joseph Marchand aujourd'hui David Rheau qui vit encore. C'était en 1841, après les récoltes. (16).

---

(16) J'ai vu cette croix pendant longtemps à l'endroit désigné. En 1862, elle menaçait ruine, et je conseillai aux gens de la renouveler. L'occasion d'une retraite qui fut prêchée par le révé-

On va croire peut-être que la cérémonie se fit pour ainsi dire, *sine crux sine lux ?* comme disait un bon vieux du temps passé. Pas du tout, M. Gagnon avait pour les offices de la semaine et des dimanches, servants de messe exercés, chantres au lutrin, bedeau en titre, en un mot tous les éléments qui constituent la paroisse religieuse. Les chantres étaient François Marchand, Charles Gosselin (†), le cathéchiste, et François d'Assise Baril ; servant de messe, Olivier Perreault, fils ; le bedeau, Paul Rivard, le premier bedeau de St Christophe.

Après avoir parlé du spirituel je dois dire quelque chose du temporel. Car si Notre-Seigneur dit dans l'Evangile que l'homme ne vit pas seulement du pain, il veut nous faire comprendre que c'est une folie de croire qu'il ne faut penser qu'au corps sans s'occuper de l'âme, mais aussi il faut travailler au soutien de l'un et de l'autre par les moyens que la providence à mis à notre disposition.

Sous ce dernier rapport, nos premiers colons ne

---

rend père Mainghi, en 1863 me parut favorable pour le faire. On prépara donc une belle croix de 30 pieds de hauteur que l'on planta le jour de la clôture des exercices, comme il appert par l'acte ci-dessous que j'ai copié dans le livre des délibérations paroissiales et dont je cite une partie.

RETRAITE DE 1861.

Le huit février de l'année 1863 a commencé dans la paroisse de St Christophe une retraite qui a été prêchée par le révérend père Mainghi de la compagnie de Jésus et qui s'est terminée le 16 du même mois dans l'après-midi par la plantation d'une croix de 30 pieds de hauteur, au coin de la route qui conduit à la station de chemin de fer. La bénédiction a été faite par M. Alexandre Bouchard, prêtre missionnaire du lac Aylmer. Le révérend père était présent. Il adressa l'assemblée et la félicita de l'heureuse pensée qu'elle avait eue d'ériger un monument pour perpétuer le souvenir de la retraite, et qui redirait à leurs descendants la vivacité de leur foi.

(†) Le 30 juillet 1852 nous prêtre missionnaire soussigné avons inhumé dans le cimetière de St Christophe le corps de Charles Gosselin, époux de Marie Ouellet, décédé l'avant-veille à l'âge de cinquante-trois ans.

(Signé), PH. H. SUZOR, ptre, mis.

demeuraient jamais inactifs tant à cause de la nécessité qui les commandait toujours, que des longues distances qu'ils avaient à parcourir pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Avaient-ils besoin d'aller au moulin pour faire moudre du grain ou de vendre leur salin, il leur fallait se rendre au village de Danville, éloigné de vingt-quatre milles de leurs habitations et presque toujours à travers le bois. Encore leur arrivait-il quelquefois de ne pas rapporter de farine faute d'approvisionnement chez les marchands. Un jour, me disait un colon, j'étais parti pour avoir du pain pour mes voisins et moi, et je ne pus rapporter que des fèves, il n'y avait pas, comme vous voyez, de quoi faire beaucoup de lard avec une pareille nourriture et les travaux pénibles du défrichement.

Ce ne fut qu'en 1839 qu'un nommé Jean Labonté vint établir dans les pointes de la rivière Nicolet un petit magasin et une perlasserie. Quelques mois plus tard Valère Lavigne construisit près de là un moulin à farine dont Eustache Baril fit l'acquisition. Et c'est à ce moulin que, pendant huit années consécutives, les habitants d'Arthabaska et des environs vinrent porter leur grain, je dis porter parce que n'ayant ni chevaux ni voitures, ils l'apportaient sur leur dos On en a vus, dit Eustache Baril, qui n'arrivaient qu'avec une partie de leur charge ; ils avaient été contraints par l'épuisement de laisser le reste au milieu du bois.

Jean Labonté ne demeura que très peu de temps à la tête de son établissement qu'il céda à James Goodhue que l'on peut considérer comme le premier qui ait eu dans St. Christophe, un magasin et une perlasserie sur un pied convenable. Je dois dire ici, à la louange de ce dernier, qu'il a rendu, par son énergie et son esprit d'entreprise, d'éminents services à nos premiers colons au nombre desquels je n'hésite pas à le ranger. Quoique d'une croyance différente de la notre, M. Goodhue s'est toujours montré Canadien par le cœur, et l'ami du défricheur qui trouvait

en lui dans le malheur un ami sincèrement dévoué. S'il s'agissait d'une entreprise avantageuse à ses compatriotes, il était le premier à la favoriser et jamais on ne l'a vu reculer devant les sacrifices, voire même sur le terrain religieux, j'aurai occasion de le prouver plus tard. Aussi ai-je toujours vu avec plaisir que l'on savait reconnaître l'homme au cœur généreux et compatissant.

——o(:)o——

XI

M. CLOVIS GAGNON ET LA CHAPELLE DES BRAS DE LA RIVIÈRE NICOLET. (1843).

Qu'ils sont aimés, Grand Dieu tes tabernacles,
Qu'ils sont aimés et chéris de mon cœur :
Là tu te plais à rendre tes oracles,
La foi triomphe et l'amour est vainqueur.

Quelque soin que l'on apportât pour entourer de la décence et du respect convenable la célébration des saints mystères, une simple maison, dans laquelle il y avait déjà homme, femme et enfants, ne répondait pas, tant s'en faut, aux désirs de nos premiers colons. D'ailleurs la population de Saint-Christophe s'était accrue tellement que la demeure de Valère Lavigne ne pouvait plus suffire pour recevoir les fidèles au temps de la mission M. Gagnon proposa donc de bâtir une chapelle où ils seraient plus à l'aise, et qui serait exclusivement la maison de Dieu.

Inutile de dire que cette proposition fut accueillie avec joie, et la preuve c'est que l'on se mit de suite à l'œuvre pour réaliser les vœux du missionnaire, qui étaient aussi ceux de nos vaillants défricheurs. Une assemblée des contribuables qui étaient au nombre de 47 fut donc en conséquence convoquée, et l'on y résolut à l'unanimité : 1o. Que la chapelle

projetée serait construite entre les bras de la rivière Nicolet, sur la terre de Pierre Bernier, située sur le 10ème lot du 4ème rang d'Arthabaska. Le dit Pierre Bernier donna volontiers le terrain nécessaire pour la bâtisse et un cimetière qui fut entouré par les habitants. On le voit encore aujourd'hui à quelques pas de sa maison. (17) 2o. Que l'entrepreneur serait Paul Beaudet, père, (†) qui s'engagea à mettre une chapelle logeable pour le prix et somme de vingt-trois livres courant. 3o Que Louis Garneau et Eusèbe Baribeau, surveilleraient les travaux et prendraient les moyens de rencontrer le montant convenu. 4o. Que chacun des habitants fournirait une somme proportionnée à ses moyens, dont une moitiée payable en argent, et l'autre en grain à la Toussaint suivante.

---

(17) On demandera peut-être, comment il se fait que l'on a pas relevé jusqu'à ce jour les corps inhumés dans ce petit cimetière. La réponse à cette question est très facile. Sur la demande de plusieurs intéressés, des mesures avaient été prises en 1852 pour procéder à l'exhumation de ces corps, une dizaine d'hommes s'étaient même rendus sur les lieux pour la commencer, mais force laur fut de retourner sur leurs pas, ayant reçu l'assurance formelle que s'ils avançaient leur vie était en danger. Sur ce, ils ne crurent pas prudent de passer outre, et je louai la sagesse de leur conduite. Plus tard, en 1855, Monseigneur Thomas Cooke étant en visite pastorale à St. Christophe et ayant entendu les raisons de part et d'autre, les trouva bonnes, et se contenta d'ordonner à messieurs les Marguilers de l'œuvre, de voir à ce que l'ancien cimetière des bras fut entouré à l'épreuve des animaux. Plus tard encore, en 1859, ayant renouvelé sa précédente ordonnance, Sa Grandeur alla plus loin. Elle conseilla aux paroissiens de lever et d'apporter dans le cimetière de la paroisse les corps qui étaient déposés dans ce petit cimetière. Cependant jusqu'à présent rien n'a été fait, pour de bonnes raisons je suppose. Il est bien probable qu'avant longtemps, tous les intéressés comprendront qu'il est à propos de réunir les cendres de ces premiers colons à celles de leurs enfants, et de les faire reposer à l'ombre du temple qui leur a coûté de grands et de nombreux sacrifices.

(†) Le 14 août 1866, nous prêtre vicaire soussigné avons inhumé dans le cimetière de la paroisse de Ste. Victoire le corps de Paul Beaudet, décédé l'avant veille à l'âge de 74 ans, époux de Félicité Beaudet de cette paroisse. Présents à l'inhumation, François Brisson et Théodore Brisson, qui n'ont su signer.

(Signé) A. Barolet ptre, vic.

Un contribuable du temps, Elisée Martel, m'a passé la formule du billet qui lui fut donné, dont s'accommoderaient guère nos entrepreneurs et nos spéculateurs d'aujourd'hui, mais qui prouve la bonne foi qui présidait aux transactions de ce bon vieux temps.

Monsieur Elisée Martel,

" Voilà le montant de votre part de répartition pour la maison de mission. Le montant est de 8 s, 3½ d. payable en deux termes, le premier le 24 août prochain, 4 s. 1½ d, le reste le 1er novembre 1843.

Je suis votre serviteur,

LOUIS GARNEAU, Syndic.

Arthabaska, 29 juillet 1843.

A la Saint-Michel, dans l'automne de 1843, la chapelle des bras était construite, et M. Gagnon en faisait la bénédiction, après quoi il chantait une messe solennelle, servie par Olivier Perreault, fils. La joie rayonnait sur tous les fronts, et pour la première fois dans St-Christophe, le Dieu de la nature descendait dans sa demeure où il devait habiter en esprit et en vérité, pour le bonheur et la consolation des enfants des hommes.

Vous dire ce qu'on éprouva de joie dans cette circonstance mémorable, me disait un des assistants, serait impossible ; il nous semblait nous revoir dans la vieille paroisse, et c'était comme lorsque l'évêque passe en visite pastorale. Cette exclamation ne doit présenter rien de surprenant à celui qui connait la foi du canadien, car il aime la maison de son Dieu, qui pour lui est véritablement une maison de prières. C'est là qu'il va déposer ses peines et ses plaisirs, et chercher un abri dans le danger. Vous l'y voyez au sein de l'opulence pour offrir au Seigneur une partie de ses biens, vous l'y retrouvez encore poursuivi par l'infortune, pour y puiser la force et le courage qui fait les vrais héros !

A cette époque un missionnaire était venu se

fixer à Somerset, et M. Gagnon s'était rapproché de St-Christophe en venant résider à St-Norbert, ce qui lui permettait de visiter un peu plus souvent cette dernière mission ; aussi venait-il y dire la messe cinq ou six fois l'année.

Je ne dois oublier de dire que le premier mariage qui fut célébré dans la chapelle des *bras* fut celui de Pierre Béliveau et de Marie Courtois. Il y a un incident trop frappant qui se rattache à cette union pour que je n'en parle pas ici. Il n'y avait qu'une année que nos deux jeunes époux étaient venus se vouer aux pieds des autels un amour éternel, que déjà la mort venait rompre le lien qui les unissait. Une maladie cruelle qui jette assez souvent la consternation dans les familles, venait fondre sur la mère, qui rendait son âme à Dieu, munie, toutefois, des derniers sacrements de l'église. Mais sans avoir eu la consolation de dire le dernier adieu à son mari, avant son entrée dans l'éternité.

Elle ne fut pourtant pas la première inhumée dans le cimetière des *bras*, car les régistres constatent que ce fut Louise Glaude, mère de Anaclet Corbeil, tandis que la dernière fut Célina Girard. Je dois mentionner aussi le nom d'un respectable vieillard, Jacques Hamel, qui mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans et huit mois, sans avoir eu le bonheur de voir le prêtre à ses derniers moments. Les anciens m'ont raconté plusieurs fois que le matin du jour de sa mort, il réunit tous ses enfants autour de lui, et leur recommanda de prier avec ferveur, car il mourrait à 6 hrs du soir le même jour. L'évènement justifia à la lettre ses prévisions.

Avant de terminer ce chapitre, je dois dire que M. Clovis Gagnon érigea le chemin de la croix dans la chapelle des *bras* dans l'automne de 1847, en vertu d'un décret de Monseigneur Jos. Signaï, Archevêque de Québec, qui l'autorisait à cet effet, et daté à Québec le 26 septembre 1847, comme l'atteste le certificat de Messire Belle-Isle, ptre. ass. secrétaire. Il avait aussi fait élire, en prenant possession de la cha-

pelle, un corps de marguilliers composé de MM. Paul Beaudet, Pierre Bernier, François Provancher, Eustache Baril, Louis Garneau, Louis Provencher et François d'Assise Baril, qui sont les premiers syndics reconnus de la mission de St -Christophe.

Du reste il n'y eut rien d'étrange jusqu'à l'année 1848, si ce n'est l'accroissement rapide de la population. Pendant ces cinq années, chacun travaillait de son mieux au défrichement des terres, qui dédommageaient toujours abondamment leurs maîtres de leurs fatigues et de leurs travaux.

——o(:)o——

XII

M. MOISE DUGUAY, ET LA TRANSLATION DE LA CHAPELLE DES BRAS À LA MONTAGNE.

Cum audieritis nolite terreri.
S. Luc, ch. 21.

Il y a dans l'histoire des paroisses des circonstances que j'appellerai critiques parce qu'elles troublent le bonheur de ceux qui les composent, et en ralentissent notamment le progrès. Ce n'est pas que de leur nature elles soient propres à produire ces résultats, mais elles ne deviennent telles que par la méchanceté de certains esprits artificieux qui ne cherchent qu'à neutraliser l'action de ceux qui ont reçu la mission de gouverner. Or parmi ces circonstances, je compte celle du changement de place d'une chapelle devenue nécessaire dans une localité. S'agit-il d'effectuer cette translation, vous voyez surgir un certain nombre de personnes qui ne veulent entendre aucune raison, et s'obstinent à faire une opposition malheureusement trop féconde en fâcheux résultats.

Je suis arrivé à cette époque critique de la paroisse de St. Christophe. Comme je l'ai dit à la fin du

chapitre précédent, il n'y avait eu d'étrange jusqu'à l'année 1848 que l'accroissement rapide de la population qui s'éloignait chaque année de la rivière Nicolet, et s'établissait du côté de Chester. Elle s'était disséminée de telle sorte, sur le territoire destiné à former plus tard une paroisse canonique, que la chapelle bâtie en 1843, n'était plus centrale à l'époque que j'ai mentionnée plus haut. Les choses en étaient à ce point quand M. Clovis Gagnon reçut de Monseigneur l'évêque de Québec l'injonction de laisser les Bois-Francs pour se rendre à la paroisse des Eboulements dont il le nommait curé, et où il demeure encore. Il les avait si souvent encouragés, consolés dans leurs peines et leurs épreuves ! On fit des représentations de toute sorte pour empêcher les supérieurs ecclésiastiques à laisser encore dans les Cantons de l'Est un homme qui leur avait rendu de si importants services, mais tout fut inutile. M. Gagnon partit d'Arthabaska dans l'automne de 1848.

Il eut immédiatement pour successeur M. Moïse Duguay qui s'établit à St. Norbert, et continua la desserte de St. Christophe comme par le passé, c'est-à-dire qu'il venait dire la messe à la chapelle des *bras* à peu près tous les mois. A voir la foule qui se pressait alors autour de lui, il n'était pas difficile de comprendre qu'il fallait songer à une bâtisse plus grande, tant pour y recevoir les fidèles que pour y loger le prêtre. Chacun convenait tout bas de l'opportunité de la chose, mais personne n'osait encore en parler trop fort, car on s'attendait à de grands évènements, et l'on ne s'était pas trompé. Lorsque cinq mois plus tard, au commencement de février 1849, M. Duguay mit la question sur le tapis pour la première fois, on remarqua dans les rangs une division malheureuse qui eut les plus tristes conséquences pour longtemps. Comme je ne voudrais pas dans ces quelques notes rouvrir des plaies que les années ont guéries, je me contenterai de raconter l'histoire des procédés que l'on employa pour atteindre le but proposé.

Sur l'avis du prêtre, on dressa dans la mission une requête à Monseigneur l'évêque pour lui demander la permission de bâtir une chapelle, une sacristie et un presbytère à l'endroit qu'il jugerait à propos de désigner. Sa Grandeur ayant reçu la dite requête, chargea M. Antoine Racine alors curé de St. Eusèbe de Stanfold d'en vérifier les allégués, et de lui faire justice. Voici la copie de la commission qui lui fut adressée :

" JOSEPH SIGNAY, *par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Québec.*

" Attendu qu'il nous a été représenté que les fidèles de la mission de St. Christophe désirent construire une chapelle, une sacristie, un logement pour le prêtre desservant et un cimetière, nous avons nommé et député, nommons et députons M. Antoine Racine, curé de St-Eusèbe de Stanfold, à l'effet de se transporter sur les lieux après avertissement préalable, de vérifier si la majorité des intéressés désire procéder aux dites constructions, et ce vérifié, de fixer la place et de déterminer les dimensions principales des dits chapelle, sacristie et logement pour le prêtre desservant, et cimetière, enfin de dresser un procès verbal qui nous sera référé pour être par nous réglé ce que de droit.

" Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contreseing de notre secrétaire le vingt-neuf de mars mil huit cent quarante-neuf.

† Jos Archevêque de Québec.
Par monseigneur,
C. F. CAZEAU, ptre, Sec."

Le 17 avril de la même année, M. Racine, après les avis requis par la loi, se transporta sur les lieux, entendit les raisons de part et d'autre, et après avoir pesé mûrement les choses, se décida à changer la chapelle de place et à la marquer sur le quatrième lot du troisième rang d'Arthabaska sur le chemin

provincial, c'est-à-dire à soixante-dix arpents environ de l'endroit où se trouvait la chapelle bâtie en 1843, et sur la terre occupée par Olivier Héroux comme il appert par le décrêt ci-dessous de Monseigneur l'évêque qui approuva l'opération de son député. (18)

" JOSEPH SIGNAI, *par la misèricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Québec.*

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que, vu le procès-verbal en date du dix sept avril dernier de monsieur Antoine Racine, curé de St. Eusèbe de Stanfold, par nous député dans la mission de St Christophe d'Arthabaska pour ce qui concerne l'érection d'une nouvelle chapelle dans la dite mission, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1o Il sera bâti dans la dite mission de St. Christophe d'Arthabaska, sur la terre occupée par le sieur Olivier Héroux, à environ cinquante pieds du chemin provincial, une nouvelle chapelle qui n'aura pas moins de cent pieds de longueur, quarante-cinq de largeur, et environ vingt-quatre de hauteur au-dessus des lambourdes, avec des chapelles saillantes et latérales, le tout pris de dedans en dedans et à mesure française.

---

(18) Monseigneur l'évêque avait exigé, comme il le fait encore qu'on lui assurât un terrain de huit âcres au moins pour y asseoir les bâtisses nécessaires au culte et au logement du prêtre. C'est pour correspondre au désir de Sa Grandeur qu'on présenta, la veille de l'assemblée, au député l'acte suivant sous seing privé qui lui garantissait la propriété du terrain demandé, si toutefois il le choisissait pour y bâtir la chapelle.

" Nous soussignés garantissons à l'autorité ecclésiastique la propriété de huit âcres de terre sur le lot No. 4 du troisième rang d'Arthabaska, pour y ériger une chapelle et ses dépendances. Nous nous portons, de plus, responsables pour le prix du dit terrain et, lui en assurons la possession exempte de tout trouble quelconque pour l'objet ci-dessus mentionné.

JAMES GOODHUE, jr.
(Signé) CHARLES PRINCE,
LOUIS GARNEAU,

2o L'on ne procédera à la bâtisse du dit édifice que lorsqu'un plan d'icelui aura été par nous approuvé.

3o Il sera bâti au même lieu, à environ soixante pieds au Nord-est de la dite église, un presbytère en bois sur un solage en pierre, qui n'aura pas moins de trente-six pieds de longueur, trente de largeur et treize de hauteur au-dessus des lambourdes, le tout pris de dedans en dedans et à mesure française.

4o Avant de procéder à la bâtisse des dits édifices l'on acquerra par un acte en bonne forme le terrain sur lequel ils seront construits, lequel terrain n'aura pas moins de huit arpents en superficie, dont deux et demi de front, s'il est possible.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le dix-huit de mai mil huit cent quarante neuf.

† Jos. Archevêque de Québec,

Par Monseigneur,

Ed. Langevin, ptre, sec.

La grande question qui avait été l'objet de tant de conversations était donc définitivement règlée. Il fallait bâtir. M. Duguay réunit en conséquence nos vaillants défricheurs, et s'entendit avec eux sur la manière la plus expéditive et en même temps la moins onéreuse d'exécuter les ordres de leurs supérieurs ecclésiastiques. Après plusieurs pourparlers il fut décidé que l'on commencerait à construire immédiatement un presbytère qui servirait au culte pendant quelques temps, et qu'on bâtirait ensuite une chapelle et une sacristie. Je dois dire ici qu'il rencontra la meilleure volonté du monde dans le plus grand nombre des colons qui lui promirent d'être à leur poste au premier signal donné.

C'était au mois de juillet 1849. On vit arriver un jour à la montagne M. Duguay portant sous son bras un ornement et dans ses mains un calice, un missel

et une pierre sacrée pour célébrer la sainte messe. Il se rendit chez M. Elisée Martel, et c'est là que pour la première fois dans une petite maison de dix-huit pieds carrés environ (19) bâtie à trois arpents de l'église actuelle de St Christophe, descendit sur la terre le Dieu trois fois saint pour bénir les travaux de nos braves colons qui allaient lui ériger un temple.

Je rapporte ici correctement ce que me raconta, au sujet de cette sublime action, un témoin oculaire. La nouvelle de l'arrivée du missionnaire, me dit-il, se répandit en un instant dans la petite colonie. En moins d'une heure, la maison de M. Martel était remplie. Une table couverte de nappes blanches et d'un missel fut adossée à un chassis devant lequel on étendit un drap de toile blanche ; et c'est sur ce modeste autel que se fit, à la lueur de deux chandelles de suif canadien, l'oblation du divin sacrifice. M. Louis Béland dit Provancher (20) était le servant

(19) Cette petite maison subsiste encore, et c'est la même famille qui l'habite ; la seule différence c'est qu'elle a été transportée de l'endroit où elle était, au bord du chemin provincial.

(20) Je ne puis laisser passer ici l'occasion de payer à ce digne colon le tribut d'éloges qu'il mérite. Louis Béland dit Provencher que j'ai eu pour paroissien plusieurs années, était un de ces braves canadiens qui avaient conservé dans toute leur fraicheur les belles mœurs de nos pères. Ayant épousé, jeune encore, une vertueuse fille du nom de Esther Pepin, le Seigneur bénissant cette union, lui accorda une famille nombreuse à laquelle il donna toujours l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. D'une piété candide, je n'ai jamais vu se démentir un seul instant la douceur de son caractère qui se traduisait fidèlement dans ses conversations et les rapports qu'il avait avec ses comparoissiens. Aux deux vertus dont je viens de parler, il joignait un tel amour de la charité que l'on pouvait dire de lui que la justice et la paix s'étaient données rendez-vous pour embellir son existence.

Tour à tour marguillier et commissaire d'école, il remplit ces deux charges avec conscience de son devoir et à la satisfaction de tout le monde, car il aimait la maison de Dieu et il aimait singulièrement la jeunesse au soin de laquelle il se dévouait de tout cœur. Que de fois je l'ai vu laisser ses travaux pour solliciter des secours en faveur de l'éducation. Que de sacrifices je l'ai vu s'imposer pour le soutien de cette cause qu'il regardait comme de la plus grande importance, et que l'on devait, disait-il, encourager de toute manière dans une paroisse.

de messe. Madame Martel que la maladie retenait depuis longtemps chez elle, fit ce jour-là sa communion pascale.

——o:o——

XIII

M. Duguay et la construction du presbytère à la Montagne.

> Dans une jeune colonie chaque fait est gros de conséquences pour l'avenir.
>
> Garneau.

L'on s'étonnera peut-être de me voir glaner dans le passé une foule de petits faits qui de prime abord paraissent assez insignifiants ; la raison de ma conduite se trouve dans l'épigraphe que je viens de placer en tête de ce chapitre, et qui vient d'un

---

Un devoir entre tous les autres qu'il remplissait avec zèle, était la sanctification du dimanche. Quoiqu'éloigné de deux lieues de l'église, je n'ai pas connaissance de lui avoir vu manquer l'office des vêpres, sauf les cas de maladie. Inutile de dire que ses enfants l'imitaient, car il avait de bons enfants, et pouvait-il en être autrement ? Ne sont-ce pas les bons parents qui font les bons enfants. Tel père tel fils, dit le proverbe.

Comme il savait que ce sont les sacrements qui sont la vie de l'âme, il les fréquentait régulièrement et ne voulait pas que ses enfants passassent deux mois sans se confesser. Comme il était toujours le premier à leur montrer le chemin du confessionnal, il n'avait qu'un mot à dire et tous obéissaient, car ils savaient bien que si l'un d'eux se fut montré recalcitrant, à l'observation de tous ses autres devoirs de père, il eut point celle du devoir par excellence, de la correction paternelle.

Le lecteur croira peut-être que les voyages qu'il faisait pour l'acquit de sa conscience de citoyen et de catholique nuisaient au progrès de sa ferme ; pas du tout. Il n'était jamais le dernier à terminer ses semences, ni le dernier au champ pour recueillir les biens que Dieu lui donnait en récompense de ses travaux. Ce qui appauvrit un cultivateur ce n'est pas d'aller à l'église, mais c'est de ne pas y aller assez ; témoin celui dont je parle, que les huissiers n'ont jamais arrêté sur la route pour lui demander de payer ses dettes. Quand il sortait il pouvait toujours marcher la tête haute.

Non seulement il aimait sa famille, mais il aimait encore ses

homme qui aimait sincèrement son pays. Avec une pareille autorité, me suis-je dit, je puis bien marcher d'un pas ferme vers le but que je me suis proposé et qui est de faire connaitre les évènements qui ont eu lieu dans les commencements de ma paroisse. Au reste, comme je l'ai dit, ce ne sont que des notes que je livre à la publicité, libre ensuite à d'autres d'en prendre ce qui leur conviendra pour rédiger une histoire dans toutes les formes.

Après la messe dont je viens de parler, M. Duguay qui ne voulait pas laisser partir à jeun nos braves défricheurs, leur adressa quelques paroles d'édification, et leur recommanda entre autre chose la paix et l'union pour conduire à bonne fin l'œuvre qu'ils allaient commencer dans quelques instants, car il leur annonça qu'il était venu pour faire exécuter les ordres de l'évêque qui voulait un presbytère pour servir de chapelle en attendant mieux.

---

concitoyens qu'il s'efforçait d'aider et de secourir autant qu'il le pouvait, jamais ceux qui reclamaient de lui quelque service, ne frappaient à sa porte en vain, il était toujours prêt à se rendre à leur désir, et c'est dans une de ces occasions qu'il devint victime d'un accident qui lui couta la vie.

Dans le printemps de 1859, David Rheault levait une bâtisse sur sa terre des bras de la rivière Nicolet, et au nombre ees travailleurs se trouvait Louis Béland. Sur le déclin du jour, ce dernier était à plaçer lui-même une des poutres de la construction quand il sentit s'écrouler sous lui un des pans de la maison. Il tomba entraîné par les pièces de bois, et reçut plusieurs blessures très graves. On se hâte de voler à son secours, et sur sa demande on vient immédiatement m'avertir de l'accident. Sans perdre un instant je me rends sur les lieux et je trouve mon infortuné Béland presque sans parole. Je lui donne les secours et les consolations dont il avait besoin, je donne ordre de courir au médecin et à sa femme, car dans mon intérieur je le croyais frappé à mort.

Par malheur je ne m'étais pas trompé, les médécins et les chirurgiens vinrent le voir, et lui prodiguèrent tous les soins possibles, mais se déclarèrent à la fin impuissants à contrôler le mal qui faisait tous les jours des progrès. Se sentant lui-même sur le point de comparaître devant Dieu, il fit approcher de son lit de mort tous ses enfants auxquels il fit les meilleurs recommandations et les bénit. Je lui administrai les derniers sacrements qu'il reçut avec une foi qui édifia grandement, et il mourut le 18 du mois d'avril 1859. Deux jours plus tard je confiais à la terre ses restes mortels, et la tombe se fermait sur un homme de mérite et de vertus.

QU'IL REPOSE EN PAIX.

Il avait à peine fini de parler que chacun prenait le bois, la hache en main, le courage dans le cœur et l'espérance dans l'âme, car il faut dire que le Canadien est un homme de foi, qui aime sincèrement sa religion et son Dieu. Le missionnaire ne fut pas lent à les rejoindre à l'ouvrage, et les choses allèrent si bien qu'en moins de deux jours on voyait sur la place les matériaux nécessaires à la bâtisse projetée. Le troisième jour elle était debout à la grande satisfaction de tout le monde.

Le lecteur aimera sans doute à connaître le nom de ces braves qui déployèrent dans cette circonstance une si louable énergie. Par bonheur je puis répondre à ses désirs, je les ai dans une lettre que m'écrivait il n'y a pas longtemps, un ami de la colonisation, qui prit connaissance du fait que je rapporte ici, je cite textuellement.

" Parmi tous ceux qui travaillèrent avec zèle à la construction du presbytère que vous habitez encore, j'ai beaucoup de plaisir à vous citer les noms de Antoine Baril, Eustache Baril, Louis Garneau, Chs. Beauchêne, Isaïe Pouliot et Elisée Martel, qui se montrèrent aussi généreux que leurs moyens le leur permettaient Je dois vous signaler en particuler l'extrême libéralité de M. James Goodhue qui voulut bien se faire entrer dans la répartition comme les catholiques, et demanda qu'on lui donnât autant de grands morceaux de bois que les autres en avaient de petits. Lorsqu'il fut question de tailler et de lever la bâtisse, il fut un des premiers rendus sur la place avec un homme, un cheval et une paire de bœufs, et ne la quitta que lorsque l'ouvrage fut fini. Ce fut lui encore qui fixa la première cheville ; et il fut tellement sensible à la politesse qu'on lui faisait dans cette occasion, qu'il fit don de toutes les vitres et du clou nécessaire pour le presbytère Plus tard encore, comme on présentait à sa dame le bouquet qui devait servir de couronnement aux travaux déjà faits, il ajouta à toutes ses générosités une somme de douze piastres pour les faire continuer."

Comme on le voit les choses allaient grand train ; en moins de trois jours le presbytère était debout, et comme on voulait le mettre logeable au plus tôt, Moïse Fournier s'engagea à le couvrir pour le prix et somme de trente quatre piastres, comme il appert par le marché suivant qui fut passé entre lui et les syndics ci-dessus nommés :

" En présence des témoins soussignés, furent présents les sieurs Olivier Lavigne et Charles Beauchène en qualité de syndics pour la construction du presbytère, et Moïse Fournier, entrepreneur pour la couverture et les pignons de la bâtisse aux conditions suivantes : Les dits syndics fourniront au dit entrepreneur, la planche et le clou dont il aura besoin, et le dit M. Fournier couvrira le dit presbytère en planches et en bardeaux, ainsi que les pignons, le tout livrable à un mois de date. Les dits syndics s'obligent à payer au dit entrepreneur la somme de trente quatre piastres comme suit : Dix piastres en passant le présent marché et pour lesquels il donne reçu, et la balance à la livraison des ouvrages ci-dessus désignés. Pour garantir l'exécution de ses travaux, le dit Moïse Fournier donne deux cautions qui sont O. Lavigne et F. d'Assise Baril.

(Signé) OLIVIER LAVIGNE,
CHARLES BEAUCHÊNE,
MOISE FOURNIER,
F. D. BARIL,

Arthabaska, 23 juillet 1849.

JAMES GOODHUE, jr. témoin.

Au commencement du mois de septembre les travaux du presbytère étaient terminés et l'on avait apporté à la montagne tous les ornements de la chapelle des *bras*, suivant les ordres de Monseigneur l'Archevèque de Québec qui avait adressé la lettre suivante à M. Duguay.

Québec, 2 aout 1849.

Monsieur,

Aussitôt qu'il sera possible d'offrir le Saint Sacrifice de la messe dans la nouvelle chapelle de St-Christophe, vous aurez soin d'y faire transporter tous les ornements, vases sacrés, linges et autres articles nécessaires au culte, qui se trouvent dans la chapelle actuelle. Mais comme vous pourriez rencontrer de l'opposition de la part des mécontents du lieu, vous aurez préalablement la précaution de faire une assemblée des marguilliers dans laquelle cette translation sera décidée. J'espère que vous n'éprouverez pas grand obstacle à règler cette petite difficulté.

Je suis bien cordialement, monsieur, votre obéissant serviteur.

† Jos. Archevêque de Québec.

En conséquence une assemblée des marguilliers fut convoquée, en voici le procès-verbal tel que couché dans le livre des délibérations des missions.

" A une assemblée des marguilliers de St-Christophe, il a été décidé d'après le consentement de la majorité des marguilliers présents à la dite assemblée, qu'ils consentaient et désiraient que tous les effets appartenent à la mission de St-Christophe fussent transportés à la nouvelle chapelle.

(Signé) François Provencher,
Eustache Baril,
Louis Garneau,
Louis Provencher,
F. D. Baril,
M. Duguay, ptre.

Arthabaska, le 21 août 1849."

Les travaux avaient été poussés avec une telle activité qu'au mois d'octobre M. Duguay faisait la bénédiction de la nouvelle chapelle. Je ne dirai rien

de cette cérémonie qui se fit sans bruit et n'eût rien de bien extraordinaire. Il est un fait cependant que je dois mentionner ici, et qui intéresse au suprême dégré la paroisse de St-Christophe, c'est qu'elle eût cet automne là même son premier curé résidant dans la personne de monsieur Moïse Duguay, qui demeurait à St-Norbert depuis une année, et qui l'avait desservie pendant tout ce temps.

C'est donc à tort, comme on le voit, que plusieurs ont cru que j'avais l'honneur d'être le premier curé de St-Christophe : cet honneur est dû au digne prêtre que je viens de nommer, et qui avait partagé les fatigues de son prédécesseur, M. Gagnon. Il s'établit chez M. Antoine Baril, au mois d'octobre 1849 et y demeura jusqu'à la fin de la même année. C'est alors que, sur les ordres de Monseigneur l'Archevêque, il laissa les Bois-Francs, où il s'était acquis des titres à l'affection de tous les colons d'Arthakaska, pour aller à Bécancour qui devait avoir l'avantage de profiter de ses services.

———o(:)o———

XIV

M. P. DeVillers, et la constructier de l'église de St.-Christophe. (1849).

> Il faut au Canadien son église ou sa chapelle, son curé, ses marguilliers, les offices du dimanche, douce occasion pour lui de rencontrer ses parents, ses amis, et ceux avec qui il a quelque chose à règler,
>
> L'abbé C. Trudelle.

Depuis l'époque de leur établissement, les Cantons de l'Est ont toujours été l'objet d'une sollicitude toute spéciale de la part des autorités ecclésiastiques. Je n'ai pas besoin d'en donner d'autres preuves pour le quart d'heure que cette chaîne non interrompue de missionnaires qui sont venus tour à tour porter l'encouragement et le bonheur au sein de la

petite colonie dont je fais l'histoire. A tous ces noms vénérés que bénira la postérité, je suis heureux d'en ajouter un nouveau qui tombe ici naturellement sous ma plume, et que je vais prononcer avec d'autant plus de bonheur, qu'il me rappelle un âmi sincère et dévoué qui fut mon compagnon fidèle au milieu des fatigues inhérentes à la carrière du prêtre, et qui me prodigua si souvent les conseils et les consolations que requérait mon inexpérience dans la tâche importante et difficile de l'apostolat. Je veux parler de M. Paul De Villers qui a laissé sur son passage dans Arthabaska des traces que le temps effacera bien difficilement.

Voici la lettre qu'il m'écrivait, il y a quelques mois, et qui renferme des détails intéressants.

" Ste.-Gertrude, 20 mai 1868.

" Mon cher monsieur,

" Je m'empresse de répondre aux questions que vous me faites sur les missions que j'ai desservies dans les Cantons de l'Est.

" Je commencerai par vous dire que Monseigneur J. Signay m'ayant confié la desserte de St.-Christophe, de Warwick et de Bulstrode, j'arrivai à St.-Christophe le 7 déc, 1849, et que le lendemain, jour de l'Immaculée Conception, je chantai dans le haut de votre presbytère une messe solennelle servie par feu Louis Provencher dit Béland. La mission n'avait alors pour toutes richesses qu'un ornement de différentes couleurs, et un plat de fer blanc pour bénitier ; il y avait un calice portatif pour mes missions. La raison pour laquelle je chantai la messe dans le haut du presbytère, c'est que le bas avait été divisé pour servir de logement au missionnaire.

" Mon séjour à St-Christophe ne fut pas de longue durée ; le dix du même mois je reçus une lettre de Monseigneur P. T. Turgeon, devenu administrateur de l'Archidiocèse, qui me nommait curé de St.-Norbert d'Arthabaska avec la desserte des missions de St.-Christophe et de Warwick.

" Le même jour je me rendis à mon nouveau poste, où je fus obligé de me loger dans une vieille maison qui n'avait ni lambris, ni crépi, et qui servit de presbytère pendant deux ans.

" Je fis ma premiere mission à Warwick le jour de Noël ; ce jour là, après avoir chanté la messe de minuit à St-Norbert et avoir fait l'élection d'un marguillier, je me rendis à St.-Christophe pour chanter la messe dite de l'aurore, et faire l'élection de deux marguilliers, ensuite je me transportai à Warwick où je chantai la grand'messe dans la maison d'un nommé Legendre ; la chapelle n'était pas entièrement finie ; comme c'était une nouvelle paroisse, je fis élire huit marguilliers. Il ne s'est rien passé de bien remarquable pendant les deux années que je desservis ces deux dernières missions, si ce n'est l'accroissement rapide de la population de St. Christophe, qui augmenta d'un tiers, et la construction de l'église.

" Etat de la population de St.-Christophe à la fin de l'annee 1849.

Habitants.....	120
Communiants.....	368
Non communiants.....	291

Mon cher monsieur,

Votre tout dévoué,

P. DeVillers, Ptre."

Ce fut une bien triste nouvelle pour nos colons, quand ils apprirent que leur missionnaire allait les laisser pour aller résider à St.-Norbert ; ils s'en consolèrent toutefois par la pensée que les supérieurs avaient eu de bonnes raisons pour se décider ainsi, et qu'ils leur accorderaient prochainement la faveur insigne qu'ils étaient obligés de leur retirer pour un temps. M. DeVillers, quoiqu'éloigné de sept milles de la mission de St.-Christophe ne continua pas moins de la desservir régulièrement, et de veiller à ses intérêts spirituels et matériels comme on va le voir

Il y avait bien dans la mission un presbytère qui servait de chapelle, mais il fallait plus que cela : le décret de Monseigneur l'Archevêque portait que l'on eut à construire encore une église ; et l'on comprenait tellement bien son importance, que plusieurs de nos vaillants défricheurs regardaient l'éloignement du prêtre du milieu d'eux comme un avertissement qui leur disait qu'ils auraient dû exécuter plus tôt des ordres qui émanaient d'une si haute autorité.

M. DeVillers n'en disait rien, mais n'en pensait pas moins ; toujours est-il qu'il fut convenu qu'on prendrait des moyens expéditifs pour arriver à une conclusion sur ce chapître. On se réunit, on se parla et l'on décida de bâtir.

C'était à la fin de l'hiver de 1851. On était à fredonner gaiement quelques chansons du bon vieux temps avant d'entrer dans la sainte quarantaine, lorsqu'un de la bande se mit à lancer dans l'assemblée une de ces réparties qui font rire quelquefois, mais qui sont parfois profitables. Allons nos gens, leur dit-il, nous avons plus que des peccadilles à nous reprocher, tous tant que nous sommes ; non seulement il faut cette année faire jeûner nos corps mais encore nos bourses. Voyons à nous taxer nous-mêmes pour bâtir notre église. La proposition fut tellement appréciée que l'on ouvrit de suite une liste de souscriptions. Chacun promit autant qu'il pouvait le faire prudemment, il s'engagea par un billet promissoire à faire honneur à sa parole. La générosité des présents fut telle que l'on pût dès ce moment prévoir que l'on pouvait compter sur une somme assez ronde pour faire réussir l'entreprise.

A la mission suivante M. DeVillers fut informé de ce qui s'était passé, et sur la demande de tous les intéressés, il n'hésita pas à promettre à Jean-Bte Laroche un montant de huit cents piastres, s'il voulait de son coté s'engager à livrer à la St.-Michel de la même année une église en bois de 75 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur avec lambris, une couverture en planches et en bardeaux, quatre chassis

dans les longs pans, un solage en cèdre et un plancher à volonté. Il devait en outre poser dans la nouvelle église les bancs de la chapelle, et en ajouter autant qu'il en faudrait pour remplir les quatre rangées de la nef.

Après avoir réfléchi mûrement, J. Bte Laroche répondit qu'il acceptait le marché. Il se mit en conséquence à l'ouvrage avec un certain nombre d'hommes, et grâce à l'encouragement qu'il reçut de M. Béliveau, marchand du lieu, qui lui fournit tous les matériaux dont il avait besoin pour son entreprise, il put livrer l'église au temps marqué. M. Antoine Racine, curé de Stanfold en fit la bénédiction dans la première semaine d'octobre 1851, sur l'invitation du missionnaire d'Arthabaska.

Je regrette d'avoir à mentionner ici que l'entrepreneur n'eut pas lieu d'être satisfait d'un certain nombre de ses débiteurs, qui montrèrent plus de zèle pour promettre que pour payer. Il s'en suivit pour lui une gêne et un malaise dans ses finances qui compromirent son crédit, et le mirent dans la nécessité de se déposséder d'une terre à laquelle il attachait un grand prix. Plus d'une fois j'ai eu l'occasion de le consoler de ses pertes en lui rappelant qu'un bienfait n'est jamais perdu. Aussi Dieu a semblé le bénir depuis quelques années ; puisse-t-il en être aussi longtemps encore, car il le mérite. On peut dire que c'est lui qui a doté les Bois-Francs d'un édifice qui, pendant un certain nombre d'années, a rappelé aux colons la vieille église de leurs pères. Il est vrai qu'aujourd'hui le temps de sa gloire est passé, car à ses côtés ont surgi de belles églises en pierres et en briques qui semblent lui dire avec fierté : " Vous avez été avant nous l'orgueil des Cantons de l'Est mais voilà que vos jours sont comptés."

Il est à souhaiter que cette prophétie s'accomplisse, et de fait il ne faut pas être grand devin pour arriver à cette conclusion ; car à voir les dispositions que montrent les paroissiens de St.-Christophe, il est facile de croire qu'avant longtemps on verra s'élever

sur le versant du Mont Christo, un édifice qui sera digne du chef-lieu du district d'Arthabaska et des Cantons de l'Est.

———o(:)o———

Ici se termine la première époque de l'histoire de St.-Christophe ou mieux encore l'histoire de son enfance, car il en est des paroisses comme des individus, elles apparaissent à un jour donné, personnifiées dans un nombre limité de colons qui en forment comme le germe. Mais avec le temps ce germe se développe, pousse une tige et devient assez souvent un bel arbre qui respire la force et la santé. J'ai montré ce germe dans les quelques braves qui vinrent en 1835 planter leurs tentes sur les bords de la rivière Nicolet, je l'ai montré fécondé par leur courage et leur indomptable énergie. A la fin de 1851 il était déjà devenu un jeune arbre qui promettait les plus beaux fruits. Le lecteur me permettra j'espère de m'arrêter ici un moment pour le contempler, et payer un faible tribut d'hommage à ces hommes dévoués qui en ont pris un si grand soin, l'ont arrosé de leurs sueurs et l'ont fertilisé par leurs travaux, leurs conseils et leurs enseignements.

Souffrez donc, dignes ministres du Christ, mes nobles devanciers dans la partie du champ que je cultive depuis 17 ans, que je vous dise combien je vous dois de respect et d'affection pour l'œuvre que vous avez si bien commencée. C'est vous qui avez semé, je n'ai eu que la peine de recueillir les fruits de vos fatigues et de vos privations. Aussi le souvenir de votre passage et de votre séjour dans nos Cantons, sera-t-il toujours une des plus belles pages de l'histoire, et le lecteur impartial et juste, en là parcourant, ne pourra s'empêcher de dire : " Voilà des hommes qui ont bien mérité de la patrie, ils ont donné un démenti formel à ces assertions aussi fausses que mensongères que le prêtre n'est pas l'homme du vé-

ritable progrès, ils l'ont au contraire encouragé, activé de toute manière, voire même au détriment de leur santé."

Il est un autre service important que vous avez rendu à la société, et que je ne veux pas passer sous silence. Vous avez servi par votre noble dévouement la grande cause de la colonisation qui agite si vivement les esprits depuis longtemps. Où en seraient aujourd'hui les Cantons de l'Est sans vous, ils ne seraient encore hélas ! Je puis bien le dire sans crainte, qu'une terre stérile et inhabitée, car le canadien, comme l'a si bien dit l'abbé Trudelle, aime sa religion ; il lui faut son église, son curé, ses offices du dimanche etc.....C'est donc vous, bons missionnaires des Bois-Francs, qui avez conservé au pays sa jeunesse en la détournant du chemin de l'exil où se sont engouffrées par malheur tant de familles qui traînent à l'étranger une existence à la fois servile et malheureuse. Vous avez donc bien mérité de la Religion et de la patrie, vous êtes donc dignes de notre respect et de notre affection. C'est tout ce que nous pouvons vous rendre en compensation de ce que vous avez fait ; mais Dieu qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide donné à un pauvre en son nom, saura bien vous donner ce qui vous convient.

Et quod justum fuerit dabo vobis.

(St.-MATTH : chap. 20. ver. 4.)

PH. H. SUZOR, ptre.

FIN.

uragé, acti-
triment de

vous avez
passer sous
le dévoue-
qui agite si
Où en se-
s vous, ils
dire sans
ar le cana-
le, aime sa
ses offices
s mission-
au pays sa
'exil où se
milles qui
servile et
de la Re-
s de notre
que nous
le ce que
s sans ré-
un pauvre
vous con-

er. 4.)

ptre.